YAMAHA

FAITES VITE!
COMMANDEZ
LE VÔTRE
DÈS MAINTENANT



SOYEZ LES
PREMIERS!



YAMAHA SERVICES FINANCIERS · YAMAHA Parts & Accessories Pièces et accessoires · Yamaha Protection Plus · YAMALUBE

LE MERCREDI 17 AOÛT 2022

Le Placoteux

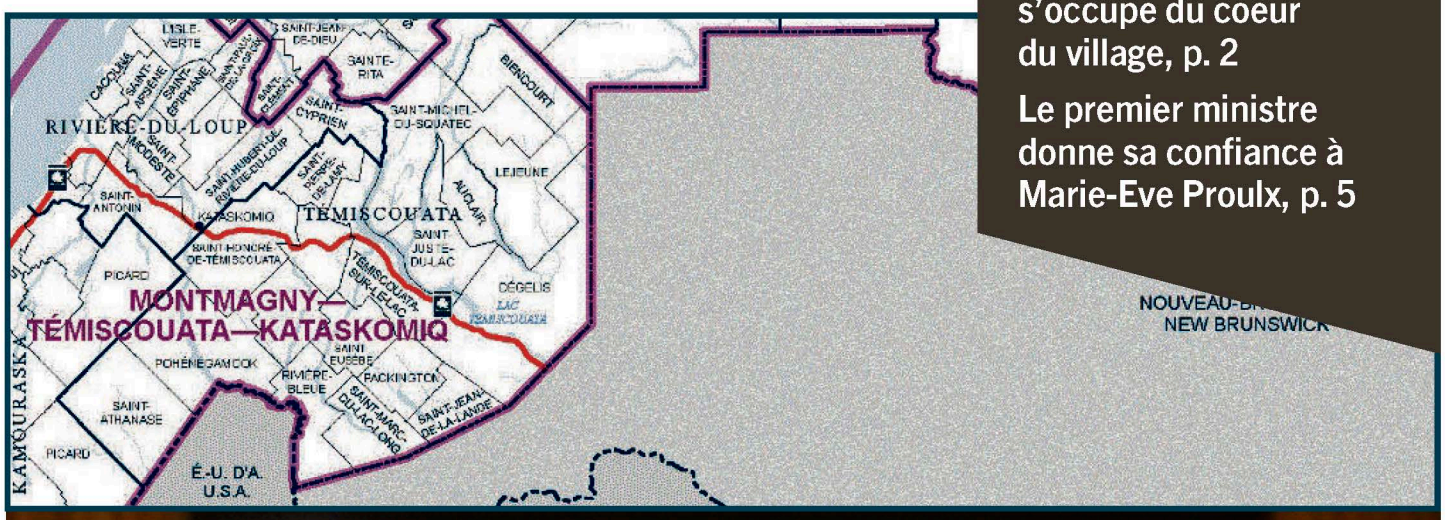
VOLUME 44, ÉDITION 33
32 PAGES

p.3

Place à Montmagny—Témiscouata—Kataskomiq ?

Saint-Alexandre s'occupe du coeur du village, p. 2

Le premier ministre donne sa confiance à Marie-Eve Proulx, p. 5



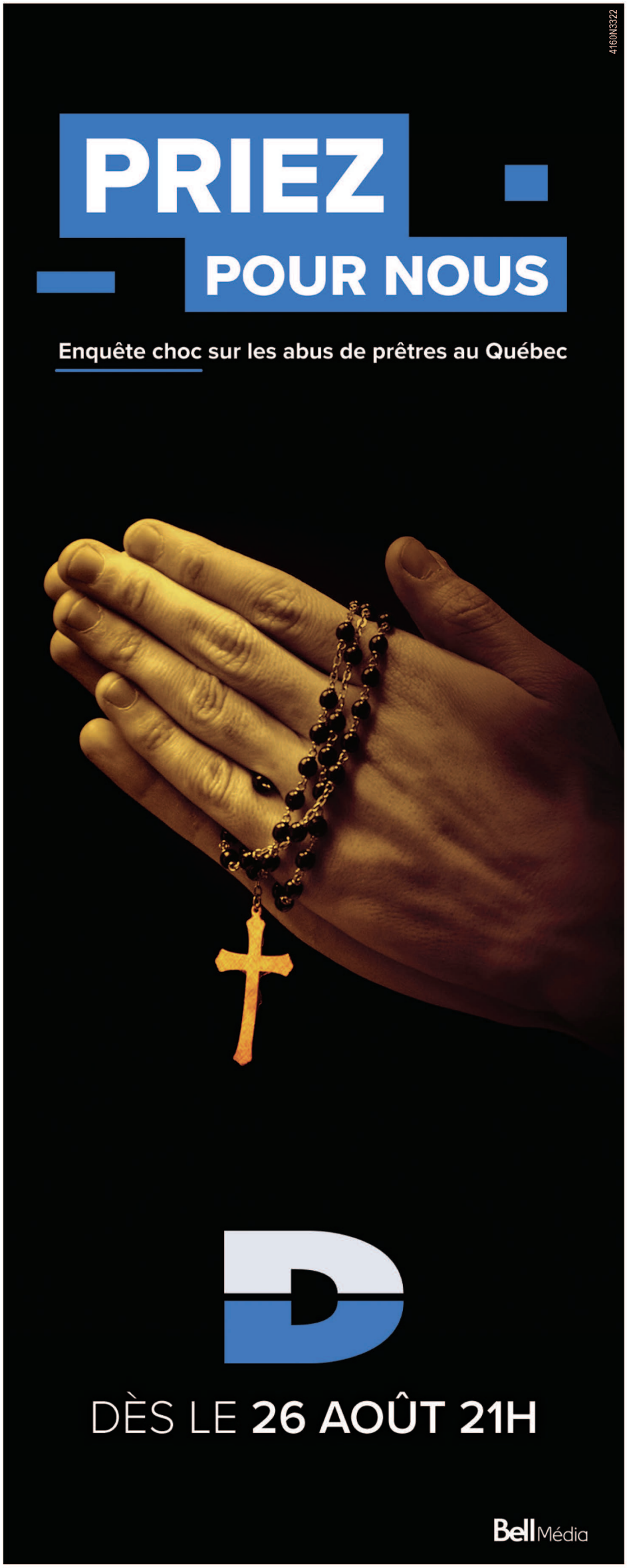


TECH
MINI-MÉCANIQUE
196, chemin Haut de la Rivière
Saint-Pacôme
418 852-2922
www.techminimecanique.com

VOTRE CENTRE DE RÉNOVATION DEPUIS 1953!
DUMAIS
camilledumais.com
LIQUIDATION
ARTICLES
SAISONNIERS
EN MAGASIN
1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec)
418 492-2347
LUNDI - MERCREDI : 8H À 17H30
JEUDI : 8H À 20H
VENDREDI : 8H À 18H
SAMEDI : 8H À 16H
002ZH3322_2

La puissance d'un groupe
OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER
Venez me rencontrer!
Ovide Lévesque, conseiller aux ventes 418 551-2532
255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com
0008H3322_2

C'EST L'HEURE TOYOTA
Venez commander
le vôtre
dès maintenant!
2022 RAV4 LE 4RM
CTA : COMMANDEZ VOTRE RAV4 LE 4RM MAINTENANT 0 $ DE CONTRIBUTION DES CONCESSIONNAIRES
2022 COROLLA LE CVT
CTA : COMMANDEZ VOTRE COROLLA LE CVT MAINTENANT 0 $ DE CONTRIBUTION DES CONCESSIONNAIRES
2022 COROLLA CROSS LE 4RM
CTA : COMMANDEZ VOTRE COROLLA CROSS LE 4RM MAINTENANT 0 $ DE CONTRIBUTION DES CONCESSIONNAIRES
2022 HIGHLANDER XLE
CTA : COMMANDEZ VOTRE HIGHLANDER XLE MAINTENANT 0 $ DE CONTRIBUTION DES CONCESSIONNAIRES
* Pour un temps limité. Voir les détails chez
PEA protection extra-attentive
*Informations auprès de votre représentant
RIVIÈRE-DU-LOUP
TOYOTA
159 A, Fraser, Rivière-du-Loup
418 862-3222
www.riviereduloutoyota.com
0859H3322



ACTUALITÉ

Saint-Alexandre veut améliorer la sécurité au cœur du village

STÉPHANIE GENDRON

La traverse piétonnière du cœur du village de Saint-Alexandre, avec la présence de l'église, les commerces en expansion et l'accès à l'école pourrait être sécurisée, puisque le conseil municipal souhaite être proactif sur ce dossier dans les prochaines semaines.



Photo : Stéphanie Gendron

En juin, le conseil a adressé une requête officielle auprès du ministère des Transports pour des panneaux du passage à piéton plus visibles, la route 289 étant de la responsabilité du ministère.

Reste que l'achalandage estival démontre que c'est un secteur névralgique qui pourrait être propice aux accidents : des stationnements questionnables devant l'église ou des piétons qui traversent sans être vus des automobilistes, etc. «On veut que ce soit une démarche réfléchie, mais on souhaite être proactif. Il y a une très belle ouverture du ministère des Transports à cet effet», a dit la mairesse de Saint-Alexandre Anita Ouellet Castonguay. Il s'agit donc d'une priorité pour le conseil. Un lien est aussi fait avec l'école primaire Hudon-Ferland puisque la traverse en question est aussi utilisée à l'année par les enfants qui se déplacent à pied.

Le secteur est de plus en plus achalandé et la visibilité est réduite dans ce secteur à cause du dénivellement de la chaussée.

Transport scolaire au Kamouraska : toujours en négociation

À l'image du reste de la province, le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup est toujours en négociation pour les contrats de transports scolaires pour le matin et le soir.

Pour le moment, le centre semble confiant qu'une entente intervienne avant le début de l'année scolaire.

«À la lumière des informations dont nous disposons, nous considérons que les conditions sont favorables à la conclusion d'ententes négociées entre les transporteurs et les centres de services scolaires puisque les mesures financières supplémentaires consenties par le gouvernement représentent une hausse de 30,5 % des allocations en transport scolaire, totalisant plus de 200 M$ depuis les dernières négociations en 2017», indique Geneviève Soucy, directrice du secrétariat général et des communications du CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup.

On indique que le ministère a fait des propositions intéressantes aux transporteurs et toutes les conditions sont réunies pour permettre la conclusion d'ententes négociées et éviter les bris de service à la rentrée. Les centres de services orientent leurs négociations en fonction des enveloppes budgétaires disponibles.

«Pour le moment, nous nous concentrons sur les négociations et nous sommes confiants de pouvoir arriver bientôt à des ententes. Notre priorité est d'offrir un service de qualité et sécuritaire à nos élèves et leurs parents et nous allons mettre toutes les conditions en place pour nous en assurer», conclut-elle. (S.G.)

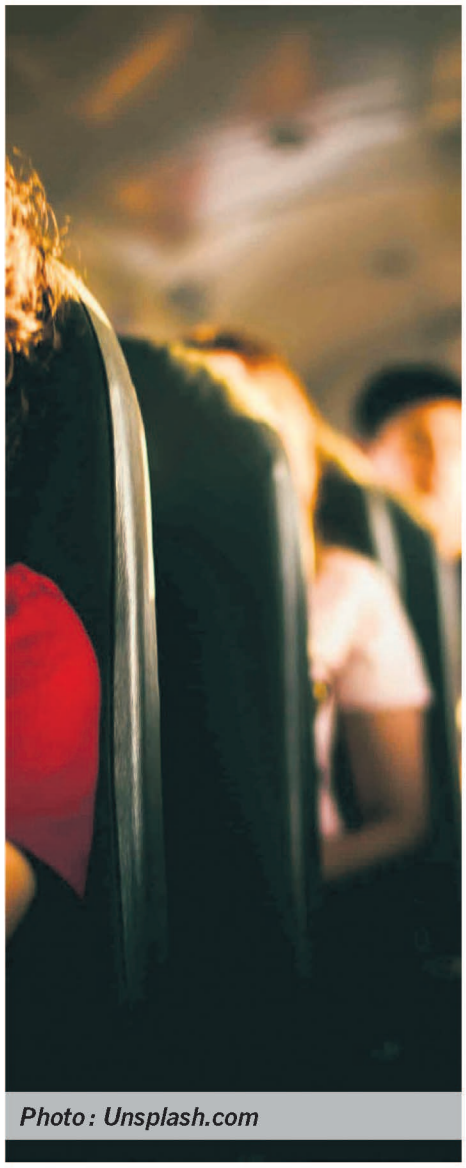


Photo : Unsplash.com



Redécoupage électoral : Place à Montmagny—Témiscouata—Kataskomiq ?

journaliste@leplacoteux.com

STÉPHANIE GENDRON

La Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales propose d'abolir une circonscription dans l'Est-du-Québec, ce qui fait que Témiscouata se joindrait à la circonscription de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup et que les noms de Kamouraska et L'Islet disparaîtraient dans l'appellation.

La Commission, qui travaille dans un cadre défini par la Loi, a calculé le nombre d'habitants par circonscription et propose d'abolir le comté d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia lors des prochaines élections. D'autres circonscriptions seraient ajoutées dans les régions plus populeuses.

En brassant ainsi les cartes, les circonscriptions actuelles à partir de Montmagny doivent donc agrandir. Ainsi, Témiscouata, qui était avec Rimouski-Neigette Témiscouata-Les-Basques, se joindrait au comté actuel du député Bernard Généreux.

«Ce serait une représentativité presque inhumaine. Quand on s'investit dans son comté comme je le fais… Je vais faire comment avec 75 municipalités? », questionne Bernard Généreux, qui fait déjà des centaines et des centaines de kilomètres par semaine. Il se dit convaincu qu'un député qui doit faire quatre heures de route aller-retour pour aller à un souper ne sera jamais aussi efficace qu'un député qui peut parcourir son comté à vélo.

Aussi, le nom proposé surprend. Non seulement Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup disparaîtraient de l'appellation, mais on ajoute Témiscouata, MRC nouvellement jointe, et Kataskomiq, le nom de la réserve indienne (anciennement Whitworth 21) qui souligne la présence de la Première Nation Wolastoqiyik (Malécite) Wahsipekuk sur le territoire.

«Enlever Rivière-du-Loup où l'on retrouve la ville la plus importante ne fait aucun sens. Kamouraska et L'Islet tiennent aussi à leurs territoires. Mais évidemment on ne pourrait pas nommer les cinq MRC. Comment trouver un nom ou un personnage qui unirait tout le monde? Aussi pour Kataskomiq, ce nom ne me disait rien également au niveau de la signification actuellement», ajoute M. Généreux.

Ce dernier est en contact avec les députés fédéraux de tout l'Est-du-Québec. Il pourrait y avoir une action concertée. Des consultations publiques se tiendront du



Photo : Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales

6 au 9 septembre dans l'Est-du-Québec, dont le 9 septembre à Rivière-du-Loup. Assurément, Bernard Généreux s'opposera à la modification proposée.

Élus municipaux

De leur côté, les membres de la Table régionale des élu.e.s municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) se sont réunis récemment pour examiner le rapport de la Commission.

« Encore une fois, il faut se battre pour conserver nos acquis », déplore Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup et président de la TREMBSL. «Nous comprenons que la Commission doive travailler dans un cadre défini par la Loi, laquelle vise à assurer une certaine égalité du nombre d'habitants par circonscription. Mais le critère démographique n'est pas le seul dont il faille tenir compte, surtout pas quand cela mène à la disparition d'une circonscription et à une perte de représentation pour les citoyens et citoyennes du Bas-Saint-Laurent», souligne-t-il.

En effet, la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales précise que les commissaires doivent également considérer « les communautés d'intérêts ou la spécificité d'une circonscription » et le souci que leur superficie « dans les régions peu peuplées, rurales ou septentrionales de la province ne soit pas trop vaste ».

Rappelons que le dernier redécoupage électoral provincial remonte à un peu plus de 10 ans. La circonscription électorale de la Côte-du-Sud résultait de la fusion en 2011 d'une partie des circonscriptions de Montmagny-L'Islet et de Kamouraska-Témiscouata. Cette fusion avait été décriée.

MONT-CARMEL

La Corporation de développement souhaiterait une aide récurrente

STÉPHANIE GENDRON

La Corporation de développement de Mont-Carmel demande une aide financière récurrente à la Municipalité pour mener à bien ses projets.

Le conseil municipal a mis sur la tablette la demande pour l'instant, le temps de recevoir les états financiers audités de 2021, ce qui permettra de clore le dossier des finances lié à la gestion du Camping de Lac de l'Est. Rappelons que la corporation gérait le camping, mais a annoncé ne plus vouloir le faire il y a plusieurs mois. Suite à cela, le camping a été repris par la Municipalité et a été fermé pour des travaux majeurs sur les infrastructures.

La corporation de bénévoles souhaite se concentrer sur les projets de développement comme la garderie et l'église. Mais elle estime que pour y parvenir, il faudrait une ressource payée. «On demande le support de la Municipalité pour une récurrence devant aider à payer une permanence. Nous avions eu une aide une fois à cet effet il y a trois ans», dit le président Denis Lévesque.

Seul hic, la Municipalité est claire, sans les états financiers audités, rien ne sera confirmé. Ceux-ci ne sont pas attendus avant septembre. «Tant et aussi longtemps que les états financiers ne sont pas déposés, nous attendons, il n'y a rien de décidé. On veut que ce soit fini final au niveau du dossier du camping», a dit Pierre Saillant, maire de Mont-Carmel.

La Corporation de développement de Mont-Carmel est un organisme à but non lucratif indépendant de la municipalité de Mont-Carmel, mais dont la vision de développement est cohérente avec celle-ci, précise-t-on. Sa mission est de mobiliser les forces du milieu afin de mettre en valeur et d'exploiter les différents potentiels de Mont-Carmel dans le but de stimuler le développement socio-économique du territoire.



Photo : Facebook Corporation de développement de Mont-Carmel

Une garderie temporaire dans des locaux de la Municipalité de Saint-Alexandre

STÉPHANIE GENDRON

Dans l'attente de l'agrandissement du CPE de Saint-Alexandre, une quinzaine de jeunes pourront se faire garder dans le local occupé habituellement par les 50 ans et plus, local appartenant à la Municipalité de Saint-Alexandre.

Le ministère de la Famille autorise désormais l'installation de garderies temporaires durant les projets d'agrandissement ou de construction.

Quelques petits travaux d'une valeur de près de 8000 $ ont été effectués par la Municipalité pour rafraîchir les espaces et un jeu de chaise musicale permet une installation temporaire, mais qui pourrait durer plusieurs mois.

En effet, les membres des 50 ans et plus pourront avoir accès à la salle du conseil. Le conseil se rencontrera en plénière à la caserne et tiendra ses séances publiques à la grande salle l'Univers.

«Nous, on agit comme facilitateur. Qui plus est, on investit 90 000 $ dans l'agrandissement du CPE», précise la mairesse Anita Ouellet Castonguay.

21 nouvelles places

Après plusieurs mois d'attente, de préparation et de demandes, le Centre de la petite enfance (CPE) Pitatou a obtenu l'hiver dernier les 21 places en garderie qu'il demandait pour répondre à la demande croissance à Saint-Alexandre. Le CPE de Saint-Alexandre pourra donc être agrandi par l'arrière.

Les 21 places s'ajoutent aux 39 actuelles. On forme ainsi deux groupes de huit enfants en plus d'un groupe de cinq poupons, très en demande. Il y aura toujours 12 places prioritaires pour les enfants d'employés de chez Aliments Asta, en vertu d'une entente avec le CPE.

Le délai de réalisation est d'un an.



Photo : Stéphanie Gendron

Baptêmes



SAINTE-HÉLÈNE, LE 10 JUILLET 2022

Louis, enfant de Philip Santerre et de Fanny-Audrey Dionne de Saint-Anselme;

Violette, enfant de Philip Santerre et de Fanny-Audrey Dionne de Saint-Anselme;

Albert, enfant de Charles-Antoine Dionne et de Florence Simard de Saint-Pascal.

SAINT-PASCAL, LE 24 JUILLET 2022

Alexis, enfant de Manon Pelletier et de David Roussel;

Émile, enfant de Noémi Simard et de Jimmy Garon.

9996M3322

LE BON MOT *de la semaine*

Lors d'un repas amical, on dira que l'on a « ***fait bonne chère*** » et non « *bonne chair* »

L'expression « *faire bonne chère* » signifie principalement que l'on réserve un accueil chaleureux à l'endroit de ses chers amis.

30-22

Une noyade évitée à la piscine municipale de L'Islet

Paraxion, services ambulanciers, a souligné via sa page Facebook le rôle important qu'ont joué les jeunes sauveteurs présents lors de l'opération de sauvetage.

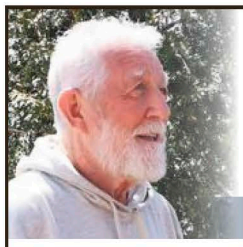
L'incident est survenu au début du mois de juillet. L'équipe 86, composée de Stéphane Mallet et Luc-David Fortin de St-Jean-Port-Joli, a été appelée pour une noyade à la piscine municipale de L'Islet.

«Grâce aux actions rapides de l'équipe de jeunes sauveteurs présents cette journée, l'enfant impliqué dans la noyade était conscient lors de l'arrivée des paramédics et n'a subi aucune séquelle de cet incident malheureux», a-t-on indiqué.

L'équipe a décidé de féliciter les sauveteurs pour les féliciter de leurs actions et «pour répondre à leurs questions, puisqu'une intervention de ce genre peut être vécue différemment, d'un intervenant à un autre». (S.G.)

Sur la photo, Stéphane Mallet, ainsi que les quatre sauveteurs impliqués dans l'intervention (Aurélie, Gabrielle, Ève-Marie et William).





LA CHRONIQUE DE *Roméo Bouchard*

romeobouchard@hotmail.ca

L'heure de vérité pour les agriculteurs

L'agriculture intensive qui s'est mise en place depuis l'avènement du libre-échange pose de plus en plus de problèmes d'environnement et de santé dans les milieux où elle s'exerce.

Les agriculteurs ont longtemps plaidé leur innocence en expliquant qu'ils n'ont pas le choix, s'ils veulent survivre et nourrir le monde, de grossir, de s'endetter, d'utiliser des engrais et des pesticides chimiques, d'installer le drainage souterrain, de tout raser pour gagner du terrain et faciliter le passage de la grosse machinerie, de garder les animaux en captivité, de réduire les déjections animales en fumiers liquides dans d'immenses fosses, etc. Au point où il n'est plus rare de voir deux ou trois fermiers s'accaparer l'ensemble des terres d'une ou plusieurs localités. Et on les voit travailler comme des fous du matin à la nuit avancée, pour rembourser aux moins les intérêts à la banque.

Mais on constate que ces pratiques ont des impacts de plus en plus graves sur l'environnement et la santé de ceux qui habitent en région agricole... et des agriculteurs eux-mêmes.

Les liens entre les produits chimiques utilisés et des maladies comme le Parkinson, la leucémie, la maladie de Hodgkin, les cancers de la vessie, les malformations congénitales, les allergies, l'infertilité, la santé des abeilles, les problèmes de développement des enfants et autres maladies modernes sont de plus en plus démontrés.

Nos rivières, lacs, ruisseaux et nappes phréatiques sont tous contaminés par les nitrates et le phosphore contenus dans les engrais chimiques et les lisiers, par les résidus de pesticides et par les sorties de drains agricoles directement dans les cours d'eau, à tel point que même les puits privés sont envahis par les coliformes et les nitrates et qu'il devient plus difficile de boire de l'eau pure en campagne qu'en ville.

La destruction des bandes riveraines, des milieux humides, des milieux boisés, des haies brise-vent donne libre cours au lessivage de ces résidus toxiques et à l'érosion des sols vivants. Les cultures intensives de céréales, sans rotations suffisantes, pour nourrir des porcs qu'on exporte, sont en train d'épuiser les sols qui produisent de moins en moins, même avec plus d'apports chimiques. L'agronome Louis Robert a étalé au grand jour l'abus de fertilisants et de pesticides prescrit par des agronomes asservis aux compagnies qui vendent ces intrants.

Il n'est plus possible d'ignorer de tels effets dévastateurs. Vient un moment, comme avec la Fonderie Horne à Rouyn-Noranda, où il faut intervenir. Quand un village voit sa prise d'eau municipale dépasser la norme acceptable de nitrates en hiver, et même, la norme souhaitable en été, avec les risques graves que ça comporte, il n'est plus possible de fermer les yeux sur le fait que cette prise d'eau est située au creux d'un versant de cultures d'où on a éliminé toutes les bandes riveraines, tous les secteurs boisés ou humides, toutes les haies, où on épand généreusement des fumiers liquides, notamment ceux d'une porcherie située au sommet du versant.

Dans tel autre village, c'est un lac de villégiature qui est contaminé, ailleurs une rivière à saumon, ailleurs des agriculteurs et des enfants atteints de syndromes de plus en plus reliés à l'usage de produits toxiques, ailleurs de l'érosion causée par le déboisement, ailleurs des travaux de défrichement et de déboisement ou d'égouttement non autorisés, ailleurs des dommages irréversibles à la diversité végétale et animale, ailleurs des épandages qui empoisonnent l'air ambiant, ailleurs la destruction de sites naturels ou de paysages précieux par des déserts verts à perte de vue, sans compter la perte de qualité et de valeur nutritive des aliments produits.

Les municipalités, la MRC, les bureaux de Santé publique et d'Environnement, les Organismes de bassins versants, l'UPA ne peuvent plus se justifier ou se taire. Une action concertée impliquant les agriculteurs eux-mêmes est incontournable. Il est inacceptable que le cadre réglementaire prévu ne soit toujours pas effectif. Les PDZA (plan de développement de la zone agricole), c'est aussi ça. On comprend que la révolution agricole à rebours qu'il faut entreprendre n'est pas simple et exigera du temps et des moyens. Mais les correctifs proposés sont insuffisants. C'est une question de survie et de respect envers la Terre qui nous nourrit. La terre cultivable est un bien commun qui appartient ultimement à tout le monde.

33-22

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

491, avenue D'Anjou,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706 • Téléc. : **418 492-9706**

901C, 4e Avenue,
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
418 856-5172 • Téléc. : **418 856-5734**

www.leplacoteux.com

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

Impression QUÉBECOR Média — Distribution publisac

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com

JOURNALISTE
Stéphanie Gendron (poste 109)
journaliste@leplacoteux.com

JOURNALISTE
Maxime Paradis (poste 103)
web@leplacoteux.com

VENTES
Pierre Dumais (poste 122)
pierre@leplacoteux.com

Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice

Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

Marie-Kim Lefrançois

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : **Métyvié**

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Sébastien Massé, vice-président
Gabriel Landry, directeur
Luc Morneau, directeur
Maxime Paradis, directeur

TOMBÉE : LUNDI 10 H 30 • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706

Édition Kamouraska-L'Islet **18 505 copies**

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85$/année. TPS et TVQ incluses

hebdos QUÉBEC

Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.

MARIE-EVE PROULX ET HARCÈLEMENT

Le premier ministre lui fait toujours confiance

STÉPHANIE GENDRON

Le premier ministre François Legault a commenté l'article du Journal de Québec daté de mardi dernier, faisant état d'une autre plainte au Tribunal administratif du travail contre la députée et candidate de la CAQ dans Côte-du-Sud Marie-Eve Proulx. Il dit faire toujours confiance à sa candidate dans ce dossier.



«La personne qui a porté plainte avait déjà porté plainte à L'Assemblée nationale et sa plainte n'avait pas été retenue. Actuellement j'ai toute ma confiance envers Marie-Eve Proulx», a dit François Legault.

Précisons qu'en entrevue sur un autre sujet, Mme Proulx a indiqué qu'elle commenterait ultimement la plainte en question. Elle a indiqué que ce n'était pas possible pour le moment.

Selon des documents obtenus par le Journal de Québec, l'ancienne attachée politique de la députée de Côte-du-Sud Marie-Eve Proulx a déposé une plainte pour harcèlement psychologique au Tribunal administratif du travail. Il s'agit d'une deuxième plainte formelle à son endroit.

Laetitia Canova a travaillé auprès de la caquiste à partir de septembre 2019, précise le Journal. Son congédiement officiel remonterait au 26 juillet 2021. La plainte a été déposée en août 2021. Mme Canova conteste aussi son congédiement.

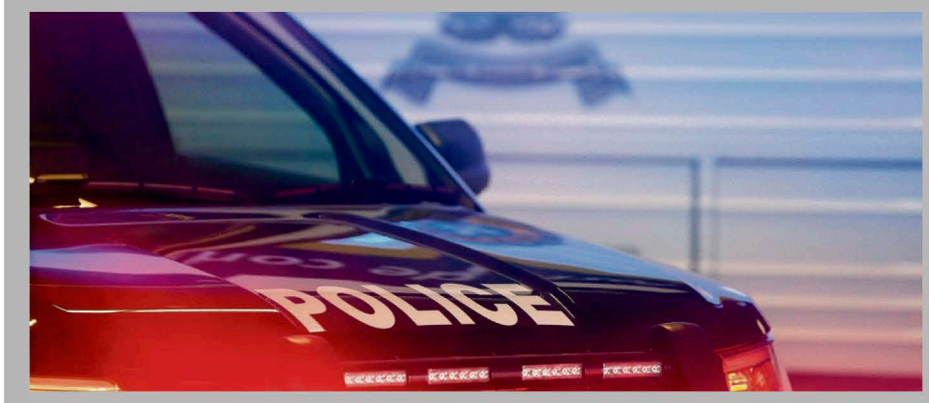
Précisons que les reproches allégués seraient aussi survenus après que Mme Proulx ait perdu son poste de ministre déléguée en mai 2021. À ce moment, les reproches envers elles étaient nombreux. Le premier ministre François Legault avait dit que son équipe allait «suivre de près la situation».

Pour les partis d'opposition, Marie-Eve Proulx ne devrait plus être la candidate de la CAQ.

«C'est une question de valeurs, une question de principe. On est en 2022. Ce genre de comportements n'a plus sa place. Et François Legault continue de tolérer ce genre de comportements là. En acceptant d'avoir des candidats comme ceux-là, François Legault cautionne ça et envoie un très mauvais message à la population en général, mais aussi à notre jeunesse», a dit Dominique Anglade, chef du Parti libéral.

Pour Québec Solidaire, c'est tolérance zéro également. «C'est certain que pour nous c'est très grave. Les travailleurs et les travailleuses méritent d'évoluer dans un milieu avec un climat sain», d'indiquer Gabrielle Arquin, attachée de presse.

Agression armée à La Pocatière



Un homme a été blessé à la tête, suite à une altercation entre deux individus, des voisins, dans le corridor d'un bloc appartement du boulevard Dallaire à La Pocatière. Les policiers de la Sûreté du Québec ont été appelés peu après minuit dans la nuit de mercredi à jeudi.

L'homme blessé a été transporté à l'hôpital, mais on ne craint pas pour sa vie, et un quinquagénaire a été arrêté pour ensuite être accusé d'agression armée et de menaces. L'enquête est en cours pour mieux comprendre les circonstances de l'événement. (S.G)

La plage du Lac de l'Est achalandée cet été

STÉPHANIE GENDRON

Le conseil municipal de Mont-Carmel a offert l'accès à la plage du Lac de l'Est gratuit cet été, payant de sa poche le salaire de trois employés.

«On souhaitait montrer que nous avions une belle plage, une belle infrastructure», a dit le maire de Mont-Carmel Pierre Saillant.

Rappelons que le camping situé près de la plage a dû être fermé cet été en raison de travaux majeurs à réaliser. L'accès gratuit à la plage tombait donc à point.

Dès le premier week-end officiel, 500 personnes ont fréquenté la plage. Des activités ont été organisées tout au long de l'été. Un mariage s'y est tenu le 13 août.

«Je pense que cette offre a été appréciée, on a reçu des félicitations. On est content de ce petit succès et c'est possiblement à répéter l'an prochain», de conclure le maire.

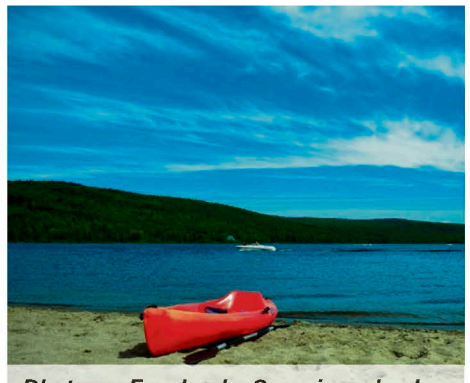


Photo : Facebook Camping du Lac de l'Est - Pierre-Luc Rivard



CERCLES DE FERMIÈRES DU QUÉBEC

Une présidente provinciale qui habite Saint-Pacôme

MAXIME PARADIS

Marie Parent est la nouvelle présidente provinciale du Cercle de Fermières du Québec. Cette résidente de Saint-Pacôme, déjà très impliquée au sein de sa communauté, a de grandes ambitions pour ce mouvement qui fête ses 107 ans cette année : l'ancrer davantage dans le 21e siècle, sans renier ses racines.



Marie Parent. Photo : Maxime Paradis

La tâche n'est pas mince, mais Marie Parent a deux ans devant elle pour lancer une petite révolution. La nouvelle présidente du Cercle de fermières du Québec, élue au terme du Congrès provincial tenu du 8 au 10 juillet derniers, souhaite améliorer les communications du mouvement afin de mieux connaître les réalisations et les implications des Fermières, mais aussi inciter les membres à apprivoiser davantage les nouvelles technologies. « Ça ne sera pas facile », avoue la nouvelle présidente, consciente que l'accès à internet haute vitesse, entre autres, varie d'un endroit à l'autre.

« On a des membres intéressées à utiliser davantage les médias sociaux ou les ordinateurs, mais parfois, c'est les outils, les occasions ou les ressources qui manquent pour qu'elles puissent réellement se lancer. Cet aspect-là nous amène aussi à prendre conscience des différentes réalités entre les Cercles de fermières des grands centres urbains et ceux des petites municipalités », reconnaît-elle.

Une de ces différences réside dans l'apport possible des femmes issues des différentes communautés culturelles, davantage présentes dans les milieux urbains. Marie Parent estime que les Cercles de Fermières du Québec ont tout intérêt à s'ouvrir à cette diversité. Elle cite en exemple les femmes égyptiennes, détentrices d'un savoir-faire millénaire en tissage. « On tisse depuis 4000 ans en Égypte ! Imaginez toute la richesse du partage qui pourrait se faire entre nos membres en intégrant davantage ces femmes-là », poursuit-elle.

En santé

Avec 26 000 membres répartis partout au Québec et au Nouveau-Brunswick, les Cercles de Fermières se comptent au nombre de 584 et sont divisés en 20 fédérations provinciales. Celle de la région, la Fédération 5 Les Appalaches dont Marie Parent était présidente jusqu'à tout récemment, rassemble 35 cercles des MRC de Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata et deux du Nouveau-Brunswick.

Selon la présidente provinciale, le nombre de membres se maintient dans l'ensemble des Cercles du Québec, malgré les deux dernières années pandémiques qui ont forcé volontairement ou non l'isolement des aînés. La mission du mouvement qui travaille à l'amélioration des conditions de vie des femmes et de la famille et à la transmission du patrimoine artisanal — tissage, tricot, broderie, crochet, courtepointe — trouve aussi écho de plus en plus chez une nouvelle génération de femmes retraitées éloignées de ce type de savoir-faire.

« Nos jeunes membres, qui ont entre 50 et 60 ans, elles n'ont pas eu accès, pour la plupart, à cette transmission-là de leur mère, qui elles ont souvent eu accès à l'enseignement ménager comme il s'en donnait il y a encore une soixantaine d'années au Québec. Cette nouvelle génération de femmes qui deviennent membres est issue de ces bouleversements de société qu'on a connus depuis 50 ans et les Cercles de Fermières deviennent en quelque sorte une référence. Ça démontre encore notre pertinence après 107 ans d'existence », raconte Marie Parent.

Dame impliquée

Bien connue à Saint-Pacôme où elle s'est impliquée de différentes façons au sein de sa communauté, Marie Parent a piloté différents dossiers liés à la politique MADA (Municipalité amie des aînés) qui ont mené, notamment, à la rénovation et l'amélioration des installations communautaires du centre municipal et l'implantation d'une salle d'exercices.

Ses autres implications concernent, entre autres, le Club des 50 ans et plus de la municipalité, le Comité de développement et, bien sûr, le Cercle de Fermières local. Infatigable, Marie Parent reconnaît qu'elle devra prendre du recul face à quelques-unes de ces implications afin de bien se réaliser dans son nouveau rôle de présidente provinciale des Cercles de Fermières du Québec et éviter d'éventuels conflits d'intérêts. « L'implication, ça ne fait pas mal, ça nous enrichit », conclut-elle, d'un ton convaincu.







web@leplacoteux.com

MAXIME PARADIS

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Les MRC de Kamouraska et de L'Islet tirent un peu de positif

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a revu ses projections démographiques pour la période 2021-2041 à la lumière des mouvements de population observés vers les régions du Québec au cours des deux dernières années pandémiques. Malgré des nouvelles encourageantes pour plusieurs régions du Québec, les MRC de Kamouraska et de L'Islet devront néanmoins faire face à une décroissance de leur population au cours des 20 prochaines années.



Photo : Katherine Hanlon (Unsplash.com)

Selon ces nouvelles projections, la population kamouraskoise qui s'élevait à environ 20931 personnes en 2021 devrait se situer autour de 20400 en 2041. De 17835 personnes en 2021 dans L'Islet, la population diminuerait à 17236 en 2041.

La préfète de L'Islet et mairesse de Saint-Damase Anne Caron a avoué trouver ce portrait beaucoup plus réjouissant que le précédent publié en 2019 et qui laissait envisager une baisse de 2100 personnes dans sa MRC. « Si on prend un pas de recul, dans les faits on s'améliore, même si on ne progresse pas à vitesse grand V comme d'autres MRC au Québec », ajoute-t-elle.

Le préfet de Kamouraska Sylvain Roy observe quant à lui une variation importante de la population dans les MRC limitrophes des grands centres urbains. Seulement autour de Québec et Lévis, il cite pour la même période les variations positives anticipées de 15,3 % pour la Côte-de-Beaupré, 17,3 % pour la Jacques-Cartier, 11 % pour la Nouvelle-Beauce et 9,4 % pour Bellechasse. « D'entrée de jeu, ce que ça me dit, c'est que c'est une mauvaise nouvelle pour l'étalement urbain », a-t-il déclaré.

Il croit néanmoins qu'à plus long terme ces accroissements pourraient se répercuter positivement sur la Côte-du-Sud. « Quand les gens s'exilent dans la couronne, c'est que l'accès à la propriété devient trop cher dans la ville-centre. Le même phénomène va se reproduire dans les MRC limitrophes et éventuellement on peut s'attendre à ce que les gens poussent jusque chez nous », poursuit-il.

Immigration, garderies et logements

Les deux préfets sont néanmoins d'avis que le manque de places en garderies, la rareté de logements et la main-d'œuvre étrangère dont les délais s'accentuent depuis deux ans auprès des entrepreneurs de la région qui désirent y avoir recours sont autant de facteurs qui nuisent à l'attractivité de leur région. Les candidats aux prochaines élections ont le devoir de s'emparer de ces enjeux et de proposer des solutions, croient-ils unanimement.

Des dossiers panrégionaux comme le Complexe culturel et sportif à Montmagny et la médecine vétérinaire à La Pocatière doivent aussi être pris au sérieux, puisqu'un dénouement positif dans les deux cas aurait un impact certain sur le développement économique régional et incidemment la démographie. « 75 étudiants en médecine vétérinaire sur trois ans à La Pocatière qui a 4000 de population vs Rimouski qui frôle les 50000, on s'entend que l'impact n'est pas le même. Si le gouvernement a consulté les mêmes perspectives démographiques que nous, il devrait comprendre maintenant pourquoi on n'est pas près de lâcher le morceau », conclut Sylvain Roy.

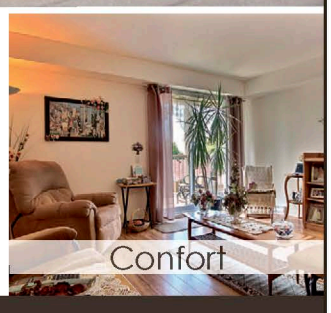
ÉBÉN
L'essence du Bien-être

Les Résidences Labrie
Résidences pour aînés









4451H0922

Votre **santé** et votre **sécurité** nous tiennent à coeur!

Stéphane Lapointe, Directeur
465, av. Chapleau, Saint-Pascal

www.ebenresidences.ca
info@ebenresidences.ca

(418) 492-7922



R.B.Q.: 1185-5277-70

DUMAIS
camilledumais.com

Camille Dumais Inc.
1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2347
info@camilledumais.com



Jeudi 18 août

Vendredi 19 août

Samedi 20 août

Dimanche 21 août

PROGRAMMATION

19 h 00 Cabaret Maritime

14 h 00 Brise Glace
15 h 00 Chris Ricketts
16 h 00 Pi & Lucas
17 h 30 Les Gabiers d'Aquilon
18 h 30 Les Murènes
20 h 00 Bad Uncle
20 h 00 Suzanne Parayre
21 h 30 The Dreadnoughts
23 h 00 Jams Marins

11 h 00 Régate Eustache-Anctil
11 h 00 Les Gabiers d'Aquilon
11 h 00 Chansons dessinées
13 h 00 Charles Beauchesne
14 h 30 Suzanne Parayre
15 h 30 Steve & Ginie Jackson
16 h 30 Brise-Glace
17 h 30 Les Murènes
18 h 30 Réalité Gaspésienne
20 h 00 El Pony Pisador
21 h 30 The Lost Fingers
23 h 00 Jams Marins

5 h 30 Anachnid
9 h 00 Chansons dessinées
10 h 00 Samuel Côté Chasseur d'épaves
11 h 00 Capitaine Jack
12 h 30 Chris Ricketts
13 h 30 Shawn Philips
15 h 00 Boucar Diouf
17 h 00 Méchoui en musique avec Brise-Glace & Chris Ricketts

ACTIVITÉS FAMILIALES

GRATUIT - samedi et dimanche de 10h à 15h

Présentées par la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli

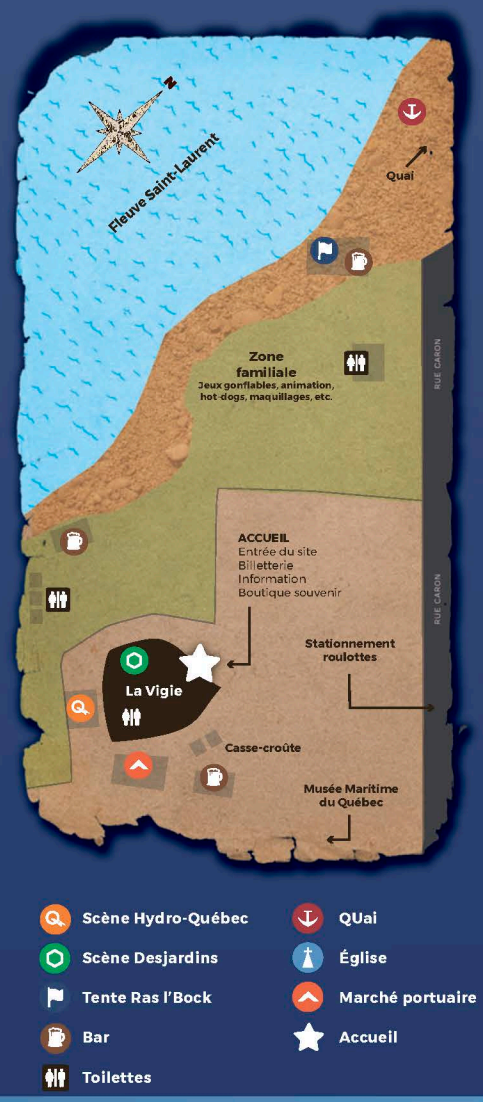
Arts & Sculpture SAINT-JEAN-PORT-JOLI

JEUX GONFLABLES
Tunnel Poisson et Glissade Bateau

FABULA
Dimanche dès midi. Jeux de kermesse «Deviens pirate!» et «Histoires farfelues».

MAQUILLAGE

CASSE-CROÛTE DES MOUSSAILLONS
Maïs soufflé, barbe à papa, crème glacée, etc.



TARIFICATION

PASSEPORT (bracelet)

Forfait laissez-passer 4 jours: 72,50$ en prévente se terminant le 1er août, 82,50$ par la suite.

ACCÈS JOURNALIER

Jeudi 18: 12,50
Vendredi 19: 42,50$
Samedi 20: 42,50$
Dimanche 21: 22.50$

Donne accès à toutes les scènes et spectacles excepté Boucar Diouf, qui est vendu séparément, à 48,50$.

Sur présentation de votre bracelet, obtenez une entrée au Musée maritime du Québec, valide pour le jour même, valeur de 18$.

MUSÉE MARITIME DU QUÉBEC Capitaine J.E. BERNIER

MÉCHOUI EN MUSIQUE

Dimanche le 21 août à 17 h 00: 20$
10$ pour les enfants de 12 ans et moins.
(réservation requise avant le 18 août)

BILLETTERIE

En ligne: chantsmarins.com
Téléphone: 418-241-5799

POINTS DE VENTE

Centre GO: 7-A Place de l'Église, Saint-Jean-Port-Joli.
Dépanneur Voisin: 550 Rue Principale, Saint-Pamphile.
Sur le site de la Fête: du 18 au 21 août 2022, Parc des Trois-Bérets, 260 rue Caron, Saint-Jean-Port-Joli.

Cofec SAINT-JEAN-PORT-JOLI

PARTENAIRES

MAJEUR

PRESTIGE

PLATINE

OR

ARGENT

4782P3322

Michel Forget, candidat du Parti Québécois dans Côte-du-Sud



Le Parti Québécois vient de confirmer plusieurs candidatures en vue des élections du 3 octobre prochain, dont celle de Michel Forget pour Côte-du-Sud.

Monsieur Forget est impliqué au Parti Québécois depuis de nombreuses années. Il a été successivement conseiller, agent officiel, président des circonscriptions de Kamouraska-Témiscouata et de Côte-du-Sud, en plus d'être candidat à l'élection du 8 décembre 2008 et à celle du 1er octobre 2018.

Détenteur d'un baccalauréat en Informatique de génie de l'Université Laval, monsieur Forget œuvre au Cégep de La Pocatière depuis plus de 30 ans comme professeur d'informatique à l'enseignement régulier ainsi qu'à la formation continue et au soutien aux entreprises (Formation Extra). Il a occupé les postes de coordonnateur de département, de membre du CA de la coopérative étudiante Critné, de membre de la Commission des études et de membre du Comité des relations de travail. Pour le département d'informatique, il est actuellement responsable de programme et responsable de l'international. Il est membre des CA du cégep et du centre collégial de transfert technologique Solutions Novika. En 2011, il a reçu une mention d'honneur de l'Association Québécoise de Pédagogie Collégiale (AQPC), et en 2016 il est devenu membre de l'Ordre des Bienfaiteurs Émérites de la Fondation du Cégep de La Pocatière.

Depuis des années, en tant que président de l'association locale du parti, monsieur Forget a été témoin des besoins et des préoccupations exprimées par la population de Côte-du-Sud. Il est intervenu dans de nombreuses entreprises des MRC de Montmagny, de L'Islet et de Kamouraska afin d'améliorer la productivité quant au traitement des données. Il a ainsi acquis une connaissance particulière de ces entreprises. Avec ses collègues de travail, il a développé une approche novatrice pour s'attaquer au problème de la pénurie de main-d'œuvre informatique dans la circonscription. Sensible aux besoins des organismes communautaires sans but lucratif, il a développé un programme de soutien sous forme de stages en informatique. En 2009, il a assisté l'ACAN (Association des Chouinard de l'Amérique du Nord) dans la production de leur second dictionnaire généalogique, contribuant par le fait même au devoir de mémoire envers l'une des familles souches de la MRC de L'Islet.

« Plusieurs dossiers n'ont pas avancé au cours des quatre dernières années dans Côte-du-Sud, et quand on n'avance pas, on recule. Marie-Eve Proulx ne mérite pas un second mandat. La CAQ est un gouvernement de communications. La prochaine campagne électorale sera l'occasion de démontrer que les propositions du Parti Québécois ont été préparées sérieusement, et que certaines propositions de nos adversaires politiques sont dangereuses pour la population de Côte-du-Sud», de déclarer le candidat Michel Forget.

Source : Parti Québécois

Sylvain Lemieux est le candidat libéral de Côte-du-Sud

MAXIME PARADIS

Après s'être rallié à Marie-Eve Proulx lors de l'élection de 2018 et avoir critiqué les libéraux à plusieurs reprises dans le passé pour sa réforme du réseau de la santé, l'homme d'affaires de La Pocatière Sylvain Lemieux portera finalement les couleurs libérales dans Côte-du-Sud, en vue du scrutin du 3 octobre prochain.

La rumeur n'était plus qu'un secret de polichinelle depuis quelques jours, mais l'annonce réalisée en compagnie de la chef du Parti libéral du Québec (PLQ) Dominique Anglade est venue officialiser le tout le 2 août à Saint-Jean-Port-Joli. Sylvain Lemieux a d'abord été présenté par l'ancien député Norbert Morin et président de l'Association libérale de Côte-du-Sud comme un candidat aux solutions « innovantes ».

Lorsqu'il a pris la parole, le principal intéressé s'est essentiellement vendu comme un homme d'affaires depuis plus de 40 ans, lui qui est propriétaire d'un garage dont il a diversifié les activités dans la location de véhicules, l'entreposage et le déneigement au fil des ans. Il a aussi misé sur ses implications dans la communauté, en évoquant notamment sa participation au conseil d'administration de Développement économique La Pocatière.

Très mobilisé en 2018 autour de l'enjeu des soins de santé, dans la foulée de la réforme Barrette réalisée sous le gouvernement libéral de Philippe Couillard, il avait été, un an auparavant, le coorganisateur de la marche pour le maintien des soins de proximité à l'hôpital de La Pocatière, dont les ruptures de services répétées au bloc opératoire, par manque d'anesthésiologistes, ne cessaient de faire la manchette. Il dit aujourd'hui que le manque d'écoute du Parti libéral de l'époque l'avait incité à donner son appui à la députée caquiste actuelle. Quatre ans plus tard, il tire un constat décevant de Marie-Eve Proulx et choisi la « machine libérale », plutôt que se présenter indépendant comme il l'a déjà évoqué. « J'avais espoir que des choses allaient changer (en santé), il ne s'est rien passé. M. Legault s'était présenté devant moi il y a quatre ans au nom de Marie-Eve Proulx et il s'était engagé à faire un changement administratif au niveau des hôpitaux. Il n'y a rien eu comme changement », regrette-t-il aujourd'hui.

Médecine vétérinaire

Séduit par la charte des régions de Dominique Anglade qui leur promet plus d'autonomie, Sylvain Lemieux avoue être motivé à se présenter aujourd'hui pour le PLQ avec le souhait de voir se concrétiser un changement dans la gestion administrative de l'État. Si ses opinions à ce sujet frisent par moment la vision conservatrice de la gestion étatique, il souligne que l'octroi de 650 000 $ pour la réalisation d'une étude d'opportunités au sujet de l'enseignement de la médecine vétérinaire à Rimouski, qui n'a jamais pris en compte La Pocatière, a été la bougie d'allumage de son saut en politique.

À ce chapitre, ni le candidat ni la chef du parti n'ont pu dire si un gouvernement libéral allait renverser la décision de la CAQ de construire ce Pavillon de médecine vétérinaire à Rimouski plutôt qu'à La Pocatière. « Dans la Charte des régions, on va identifier les priorités et il y aura des engagements locaux qui seront dévoilés durant la campagne électorale. Je vous invite à rester à l'affût », a ajouté Dominique Anglade, à la rescousse de son candidat.



Sylvain Lemieux, Dominique Anglade et Norbert Morin. Photo : Maxime Paradis.

MES SOINS RESTENT ICI
AU KAMOURASKA

5 ans

ÉLECTIONS 2022
INTERPELLONS NOS CANDIDATS

PARCE QUE NOUS VOULONS
DÉCIDER ICI POUR NOS SOINS

7293P3322



Me Annie-Pier Labrie, avocate

LE DEVOIR DE LOYAUTÉ D'UN EMPLOYÉ

Avec la pénurie de main-d'œuvre que nous connaissons actuellement, les employés sont nombreux à vouloir améliorer leurs conditions de travail, faisant en sorte que les démissions et départs ne sont pas rares de nos jours. Selon divers experts, « les employés ont présentement le gros bout du bâton » comme ils disent.

Toutefois, il est très important de rappeler le principe de l'article 2088 *Code civil du Québec* qui codifie les devoirs de loyauté, d'honnêteté et de discrétion du salarié. Ces obligations existent évidemment pendant la durée du contrat de travail, mais également après la cessation de celui-ci.

En quoi consiste l'obligation de loyauté?

L'obligation de loyauté implique que le salarié ne peut avoir un comportement malhonnête envers son employeur ou de nature à porter atteinte à sa réputation. L'obligation de loyauté comprend l'obligation de ne pas publier des commentaires sur les réseaux sociaux afin de diffuser une image défavorable de son employeur. De même, il ne peut se retrouver non plus en conflit d'intérêts, notamment en favorisant un concurrent de son employeur ou en profitant lui-même indûment de son emploi au détriment de celui-ci.

L'intensité de l'obligation de loyauté et d'honnêteté pourra varier selon la nature des fonctions et des responsabilités confiées aux salariés. En effet, ceux qui assument des responsabilités de direction dans l'entreprise sont tenus à une obligation plus lourde.

La survie des obligations de loyauté, d'honnêteté et de discrétion après la cessation du contrat de travail varie selon divers critères prévus *Code civil du Québec*. Elle est permanente dans le cas des informations se rapportant à la réputation ou à la vie privée d'une personne, comme par exemple, l'information de nature médicale qui la concerne.

Dans les autres cas, on fait appel à la notion de délai raisonnable. L'appréciation de ce délai devrait notamment tenir compte du degré de responsabilité ou du niveau hiérarchique du salarié. Les décisions des tribunaux rendues en la matière reconnaissent qu'un tel délai raisonnable ne dépasse généralement pas quelques mois.

Bien que les employés aient présentement le « gros bout du bâton », il n'en demeure pas moins qu'un départ doit se faire dans le respect des parties et en tenant compte de la survie de l'obligation de loyauté envers l'ex-employeur.

Que vous soyez employé ou employeur, il peut s'avérer judicieux de consulter un spécialiste si vous avez des questionnements concernant le devoir de loyauté.

BTLP AVOCATS

708, 4e Avenue Painchaud, bureau 104
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 418 371-3114
Télécopieur : 418 371-3116

63, boulevard Taché Ouest, bureau 102
Montmagny (Québec) G5V 3A3
Téléphone : 418 248-3114
Télécopieur : 418 248-2945

btlpavocats.com

DES CONDITIONS DE TRAVAIL QUI POUSSENT À LA DÉMISSION

DES TEMPS DE RÉPONSE TROP SOUVENT INACCEPTABLES

LES RÉGIONS MOINS BIEN FINANCÉES

NOS HORAIRES DE TRAVAIL METTENT VOTRE VIE EN DANGER

PARAMÉDICS EN GRÈVE

FTPQ SCFP 7300 SCFP Syndicat canadien de la fonction publique FTQ

190SP3322

ACTUALITÉ

Un comité réfléchit désormais sur l'avenir de l'éducation agricole et animale

STÉPHANIE GENDRON

La députée de Côte-du-Sud Marie-Eve Proulx a réuni plusieurs acteurs autour d'un même sujet : l'éducation agricole et animale dans la région. Le but : être plus proactif, saisir des occasions, pour éviter que tout se dégrade.



La majorité des participants lors de la rencontre de mercredi.

La bougie d'allumage est l'insatisfaction du milieu à ce que la médecine vétérinaire en région se fasse à Rimouski plutôt que La Pocatière. Jusqu'ici, dit Marie-Eve Proulx, ce n'est pas un sujet préoccupant qui lui avait été rapporté. Sentant qu'il était temps que tout le monde se parle, elle a initié cette première rencontre tenue mercredi dernier.

«J'ai vu qu'il y avait beaucoup de frustrations concernant tout ce qui se passait avec la médecine vétérinaire. Je trouve que notre région manquait de proactivité. On est un pôle au Québec, mais ça se dégrade ces dernières années et je ne veux pas laisser cela aller», a confié la députée Marie-Eve Proulx.

Gervais Darisse (maire de Saint-André), Rosaire Ouellet (maire de Sainte-Anne-de-La-Pocatière), Nancy St-Pierre (mairesse de Saint-Joseph-de-Kamouraska), Vincent Bérubé (maire de La Pocatière), Normand Caron (maire de Saint-Jean-Port-Joli), Marie-Claude Deschênes (directrice générale du Cégep de La Pocatière), Aisha Issa (directrice générale de l'ITAQ), Bernard Labrie (administrateur de l'UPA de Kamouraska), Nathalie Lemieux (1ere vice-présidente de l'UPA Bas-St-Laurent), Mylène Bourque (présidente du Syndicat de l'UPA Kamouraska) et Julie Gagnon (2e vice-présidente de l'UPA du Bas-St-Laurent) ont donc discuté en long et large de la question et pas seulement de la médecine vétérinaire.

«Les discussions ont été très larges, par exemple les formations potentielles, ce qui se fait à l'ITAQ, ce qui ne se fait pas dans la région, ç'a été très constructif. Évidemment, il y aura un lien à faire avec la médecine vétérinaire à Rimouski. Tout ça va se placer dans les prochaines semaines», ajoute-t-elle.

Le rôle de la députée sera d'animer le comité et porter tout ce qui touche le gouvernement. Une prochaine rencontre aura lieu dans deux semaines, pour cibler ce qui a été discuté.

Le comité a pour objectif d'établir une vision, de cibler les possibilités et de déterminer des actions concrètes afin de mieux positionner la région en matière d'éducation agricole et animale.



Le Symposium du Kamouraska fait l'unanimité

MAXIME PARADIS

Difficile de faire mieux. Le Symposium de peinture du Kamouraska a fait l'unanimité chez les artistes-peintres participants et les visiteurs. Tous repartent de cette 27e édition revigorés comme jamais.

Il y a bien sûr l'achalandage, qui a été au rendez-vous, mais dont les données demeurent encore à compiler. Autrement, le président Yves Ayotte parle d'un indice plus informel, mais tout aussi parlant, sinon plus, pour déterminer le succès d'un symposium. « Quand les artistes commencent à s'acheter des œuvres entre eux, c'est que l'édition a été remarquable et qu'ils vont en parler encore dans cinq ans », dit-il.

La 27e édition du Symposium de peinture du Kamouraska promettait pourtant renouer avec une démarche à la fois artistique et territoriale plutôt que l'aspect plus « mercantile » associé à la vente des tableaux, virage que plusieurs reprochaient à l'événement avant que celui-ci ne cesse d'être tenu en raison de la pandémie. L'objectif a tout de même été atteint, de l'avis d'Yves Ayotte, et cela n'a pas empêché les artistes de faires de « bonnes affaires », a-t-il ajouté.

La présidente d'honneur de l'événement, l'artiste-peintre Marie-Chloé Duval, originaire de Saint-Pascal, en témoigne. Participante au Symposium de 2016 à 2019 avant qu'on ne lui offre la présidence d'honneur de la 27e édition, la formule de cette année a répondu à toutes ses attentes : des artistes libres comme jamais, durant une semaine, comme lorsque petite elle faisait du bénévolat durant l'événement. « J'ai peint dans le 3e Rang à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, j'ai échangé avec les artistes comme jamais et si quelqu'un voulait acheter une de mes toiles, le numéro de téléphone pour me joindre était affiché dans mon kiosque », poursuit-elle.

Celle qui doit terminer son programme des beaux-arts au Wagner College de New York dès septembre se sent encore privilégiée d'avoir pu assumer la présidence d'honneur du Symposium, après trois ans d'attente. Dès l'an prochain, l'événement n'aura plus de présidence d'honneur à sa tête, de confirmer Yves Ayotte, ce qui n'offusque pas celle qui aura assumé ce rôle pour la dernière fois dans l'histoire du Symposium. « C'est une belle reconnaissance par nos pairs que d'être président d'honneur d'un événement comme celui-là, mais les choses changent et le Symposium aussi. Par le passé, le président d'honneur était une forme d'ambassadeur qui faisait la promotion de l'événement avant sa tenue et qui débarquait parfois avec quelques amis peintres pour animer le Symposium. Aujourd'hui, je suis d'avis que la notoriété du Symposium du Kamouraska fait que le comité organisateur peut se permettre de rompre avec cette tradition », résume Marie-Chloé Duval.

Les échos obtenus auprès des artistes-peintres dans les derniers jours de l'événement laissent même à penser que le comité organisateur aura la lourde tâche de devoir refuser des candidatures l'an prochain tellement ils ont été nombreux à apprécier l'édition de cette année. « On peut dire que c'est un retour aux sources extraordinaires qu'on a vécu et qui va définir pour longtemps l'avenir du Symposium », avoue Yves Ayotte.

Des artistes et des bourses

Rappelons qu'une centaine d'artistes-peintres ont pris part cette année au Symposium de peinture du Kamouraska, du 17 au 24 juillet. En plus de deux sorties organisées à La Pocatière et Saint-Pascal, la plupart se sont déplacés sur tout le territoire de la MRC pour peindre ou s'inspirer des paysages. Le reste du temps, ils exposaient aux trois sites habituels de Saint-Denis-De La Bouteillerie, Kamouraska et Saint-Germain-de-Kamouraska.

Nouveauté cette année, 10000 $ en bourse ont été attribués, dont un grand prix de 3000 $ établi par un jury spécialisé qui a été remis à Michel Monett, artiste-peintre de Verchères. La liste complète des gagnants peut être consultée sur le site internet symposiumdukamouraska.com.

Christian Bégin en solo sur scène

STÉPHANIE GENDRON

Christian Bégin présente son troisième spectacle d'humour solo cet automne et il propose une version en «rodage» à Montmagny les 19 et 20 août à 20h00.



Christian Bégin. Photo : Pierre Manning

«Montmagny aura une version qui n'a pas été faite encore et pas mal complétée à 90%», confirmait l'artiste, qui s'attend à ce que ses amis et connaissances du Kamouraska soient nombreux à être curieux de découvrir ce nouveau spectacle.

L'orgueil, la gourmandise, la paresse, la luxure, l'avarice, la colère, l'envie sont les thèmes du spectacle, livré sous la direction de Chantal Lamarre.

Christian Bégin travaille sur ce projet depuis presque deux ans, un défi qui l'a grandement stimulé. Le concept a été annoncé et déterminé, puis il a commencé son écriture.

«Au début, j'étais sûr que j'étais pour écrire un show en huit tableaux avec chacun des péchés. Ce n'est pas ça du tout. La contrainte force la créativité et il faut aussi accepter qu'un show qui porte un titre peu le porter et parler d'autre chose. Les péchés sont un prétexte pour réfléchir et prendre la parole autrement», a dit Christian Bégin.

Son dernier spectacle d'humour sur scène remonte à 25 ans. En revenant seul devant les spectateurs, il souhaitait valider s'il était encore pertinent.

«J'avais envie de vérifier si, à ce moment-ci de ma vie, ce que j'ai à dire résonne encore ou si j'ai atteint mon obsolescence programmée et qu'il serait temps peut-être que je me berce sur une galerie. Je veux vérifier si c'est que j'ai dire trouve encore écho chez les gens peu importe la génération», ajoute l'artiste.

Jusqu'à présent, les spectacles présentés en rodage ont un très bon écho.

Il laisse place à l'autodérision d'où le pourquoi il s'est entouré de Chantal Lamarre, qui selon lui n'a aucune peur du ridicule. Il souhaitait aussi un regard féminin.

La grande majorité des textes lui reviennent et il s'est entouré d'une équipe technique de «rêve» pour cette nouvelle aventure.

L'été aura donc été très chargé pour l'artiste qui n'a pas pu se poser au Kamouraska aussi longtemps qu'il l'aurait souhaité. Rappelons qu'il est à la barre de l'animation de Curieux Bégin et Y'a du monde à la messe (Télé-Québec), mais aussi dans Les Mecs (Ici Radio-Canada télé) et Chaos (TVA).

Professeur pendant sept ans à l'École nationale de l'humour, il a signé deux one-man shows, Que reste-t-il de mes amours? (1990), et I've Got A Crush On You ou J'ai une orangeade sur toi (1999-2001). Il s'agit donc d'un troisième projet du genre pour Christian Bégin.

NOS PROFESSIONNELS

LEMIEUX LOCATION
LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE
REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824

Coiffure Expression 1992 Enr.
Service et beauté
Ginette Landry, prop.
282, Principale Est, Sainte-Hélène
418 492-9236

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentes, REER

CRÉATEUR D'AMBIANCE
Caroline
DUMAIS camilledumais.com
1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2347
418 492-9603
info@camilledumais.com

Pliage - Recouvrement
Moulures de tôle
Tôles à toitures à l'ancienne
FERBLANTERIE DE L'EST INC.
les Bardeaux TM REVÊTEMENT
Tél.: 418 492-1384
Téléc.: 418 492-6432
Cell.: 418 860-6432
260, RUE VARIN, SAINT-PASCAL
Gaétan Ouellet, prop.

Piédestal
Soins podologiques
Bas de compression
Nathalie Soucy
Infirmière en podologie
418.860.1283
Soins de pieds en cabinet et à domicile
1210, boul. Desrochers
La Pocatière (Qc) G0R 1Z0
www.piedestal.ca

CHAUDIÈRE APPALACHES

Du 24 au 28 août 2022

www.festivaldubucheux.ca

Québec

Festival du Bûcheux SAINT-PAMPHILE

40e ÉDITION

1335P3322



Sur le chemin des champignons, un guide signé par une auteure d'ici

STÉPHANIE GENDRON

Elle est conseillère en développement mycologique à la MRC, elle signe des chroniques sur le sujet dans le Placoteux et agit maintenant comme auteure. Pascale G. Malenfant fait paraître le livre Sur le chemin des champignons, un guide unique au Québec.

Ce projet imprévu est arrivé à point pour Mme Malenfant. La maison d'édition les Éditions de l'homme cherchait une spécialiste comme elle pour signer un ouvrage sur le sujet. «Le projet avait du sens et est arrivé à un moment important alors que le mycotourisme se développe», confie-t-elle.

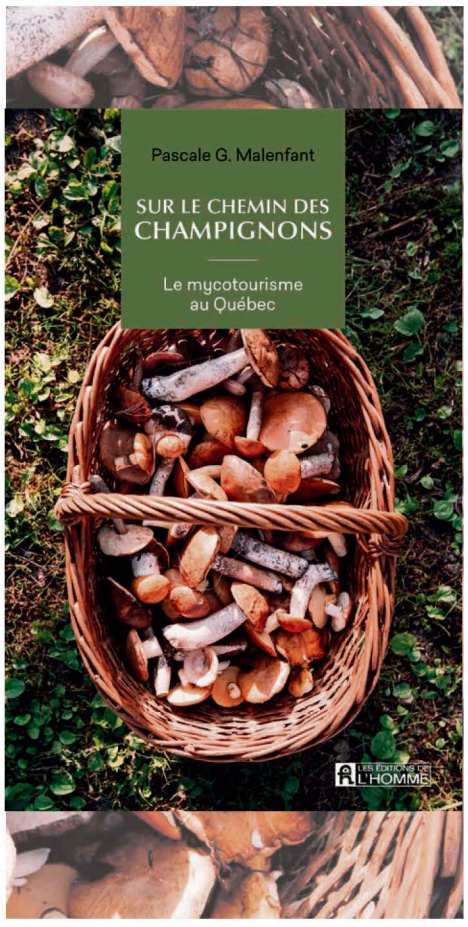
Loin du livre d'interprétation sur le champignon, le livre se définit plus comme un guide touristique, pour aider les vacanciers à bien planifier leurs vacances. Elle y raconte l'évolution du phénomène au Québec – et dans la région – et met les entreprises en mycotourisme de l'avant.

L'ouvrage pourrait d'ailleurs trouver écho chez les Européens qui raffolent déjà des champignons. «Au Québec, ça ne fait pas encore totalement partie de nos habitudes, mais on a besoin d'un contact avec la nature, de découvrir», rappelle-t-elle. Le livre s'adresse donc autant aux curieux qu'aux intéressés et se veut même un outil de promotion pour les entreprises dans le domaine.

Le guide propose donc de parcourir les régions du Québec à la rencontre des entreprises et des communautés proposant des activités de mycotourisme: festivals, sorties guidées, visites de champignonnières, découvertes gourmandes, sentiers d'interprétation, il y en a pour tous les goûts. On y retrouve aussi des informations pratico-pratiques sur l'éthique du mycotouriste, et sur la cueillette, la dégustation et la conservation des vedettes des sous-bois.

Il s'agit pour l'auteure d'un premier livre, alors que le monde de l'édition l'a toujours intéressée. Elle est tombée dans le domaine des champignons logiquement, mais aussi un peu par hasard. Ayant fait des études en interprétation des milieux naturels et en environnement entre autres, elle s'est familiarisée avec la mycologique en travaillant en recherche chez Biopterre. Elle a développé son expertise et son réseau avant de commencer à travailler à la MRC de Kamouraska, et ce depuis trois ans. Le livre demeure une initiative personnelle.

Un lancement de Sur le chemin des champignons aura lieu à la librairie l'Option le 31 août sous forme de 5 à 7.



Des QUILLES à Saint-Pascal
PLAISIR GARANTI
DES AMIS ASSURÉS
RENCONTRES INTÉRESSANTES
Places disponibles dans nos ligues amicales :
• JUNIOR
• ADULTE
• ÂGE D'OR
À Saint-Pascal dès septembre
Du lundi au dimanche en après-midi et en soirée
SEUL(E), EN COUPLE OU EN GROUPE
Les quilles... C'est pour vous!
Salon de quilles Saint-Pascal
Horaire régulier à partir du 29 août
Contactez Robin 418 492-2146
327, av. de l'Amitié, Saint-Pascal
salon@quillesstpascal.ca
0724H3322

GRANDE VENTE
63e ANNIVERSAIRE
DE 20% À 50% de rabais
sur toute la marchandise à prix régulier.
Jusqu'au dimanche 4 septembre
BIJOUTERIE JEAN
Service de réparation sur place.
29, av. de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli
418 598-6382
www.bijouteriejean.com
0165P3322
3023222

La Seigneurie des Aulnaies rend hommage à son ancien meunier

La Seigneurie des Aulnaies a rendu un hommage dimanche dernier à son ancien meunier, monsieur Réjean Labbé lors d'une cérémonie organisée au moulin banal de la Seigneurie des Aulnaies.

Les festivités ont débuté dès 12h00, alors qu'un cocktail de bienvenue était offert aux invités et aux visiteurs qui s'étaient déplacés pour honorer monsieur Labbé. L'évènement s'est ensuite transporté dans le moulin banal où une cérémonie hommage a eu lieu vers 13h00. Durant la cérémonie, plusieurs personnes en ont profité pour souligner l'importance du rôle qu'a joué monsieur Labbé au sein du moulin de la Seigneurie des Aulnaies et, plus globalement, pour le développement et la reconnaissance du métier de meunier au Québec. Monsieur Antoine Gauthier, directeur général du Conseil québécois du patrimoine vivant a d'ailleurs profité de l'évènement pour souligner l'importance du travail de l'ancien meunier de la Seigneurie des Aulnaies. « Des meuniers comme Réjean Labbé il s'en fait peu; des bâtisseurs, des créateurs de bon goût; des nourrisseurs de ventres et de peuples. La musique du moulin a eu son chef d'orchestre et il est temps maintenant de remercier le maestro. »

Notons d'ailleurs que le 24 juin 2022, le métier de meunier a été désigné patrimoine immatériel du Québec par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

La cérémonie s'est ensuite poursuivie avec le dévoilement du nouveau mur des meuniers au sein du moulin, qui permet d'honorer tous les meuniers ayant pratiqué à la Seigneurie des Aulnaies depuis 1738 et qui permettra aussi d'honorer tous ceux et celles qui perpétueront cette belle tradition à l'avenir. En outre, les Amis de la Seigneurie ont aussi profité de l'évènement pour souligner le travail de Réjean Labbé en chanson. La cérémonie s'est ensuite conclue par la diffusion d'un reportage hommage sur monsieur Labbé.

Réjean Labbé a été meunier au moulin banal de la Seigneurie des Aulnaies de 1987 à 2021, faisant de lui le meunier le plus longtemps en poste de toute l'histoire de la Seigneurie.

Source : Seigneurie des Aulnaies

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de

Norbert Spehner



IL VOUS RESTE UNE HEURE À VIVRE...

60 MINUTES est le dixième opus de la série des enquêtes à haut risque de l'intrépide Helen Grace, personnage créé en 2014 par M. J. Aldridge dans EENY MEENY. Ce premier thriller a été publié en traduction sous le titre AM STRAM GRAM, en 2015.

2010 : lors d'une compétition sportive, cinq lycéens se perdent dans les bois et tombent sur Daniel King, un psychopathe qui les séquestre et les torture. Quatre d'entre eux arrivent à s'enfuir mais Rachel, 5e membre du groupe est retrouvée morte dans la forêt, alors que le tueur n'est jamais retrouvé. Leur horrible odyssée sera racontée dans un livre par l'une des survivantes (avec quelques extraits publiés dans le roman).

Dix ans plus tard : les survivants de l'horreur ont tant bien que mal surmonté le traumatisme de la tragédie. Un jour, Justin Lansing, le meneur du groupe, reçoit un appel anonyme : « Il te reste une heure à vivre! » Le lendemain matin, son cadavre est retrouvé sur un chantier.

Helen Grace, qui vit une relation amoureuse tourmentée (et d'un intérêt limité) avec un de ses subordonnés, est chargée d'une enquête qui vire au cauchemar quand un nouveau coup de fil délivrant le même funeste message sème la panique au sein de l'ancienne bande d'amis.

Qui est à l'origine de ce jeu sadique et mortel? C'est là tout le mystère au coeur de cette intrigue captivante qui met en scène une galerie de personnages étonnants aux prises avec une situation potentiellement mortelle.

Exception faite d'un dénouement un peu hollywoodien au cours duquel Grace joue les super-héros ce thriller digne d'une adaptation TV est particulièrement addictif et glaçant, chaque chapitre réservant son lot de surprises et de rebondissements. Par contre, il arrive un moment où un lecteur perspicace et attentif finit par comprendre les causes réelles de ces événements fatidiques et quel est le criminel qui tire réellement les ficelles du destin tragique des victimes.

M. J. Aldridge, *60 MINUTES*, Paris, Les Escales noires, 2022, 489 pages.

33-22



LA DÉCOMPRESSION
neuro-vertébrale

Une approche non chirurgicale qui permet de réduire considérablement les douleurs sévères. Cette technologie procure un effet à long terme.

Profitez de nos nouveaux équipements à la fine pointe de la technologie ; la table de décompression SpineMed, de standard médical reconnue mondialement, et le laser FX 635.

- NERF SCIATIQUE
- HERNIE DISCALE
- DOULEURS CHRONIQUES

APPROUVÉ SANTÉ CANADA

Table de décompression

Clinique TCNF
Traitement chiropratique et neurologie fonctionnelle

418 598-7476
SAINT-JEAN-PORT-JOLI

418 248-4594
MONTMAGNY

cliniquetcnf.com

6746P0919

APPEL DE CANDIDATURES

4160N3322_3

Ministère des Transports du Québec

OUVRIÈRE OU OUVRIER DE VOIRIE
BÂTIR L'AVENIR DES TRANSPORTS, PLUS QU'UNE CARRIÈRE!

Vous aimez être au cœur de l'action? La sécurité des usagers de la route vous tient à cœur? Saisissez cette occasion de mettre de l'avant vos talents et vos connaissances afin d'apporter votre contribution. Laissez-vous transporter vers de nouveaux défis!

La Direction de l'exploitation du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine embauche présentement des ouvrières et ouvriers de voirie. Plusieurs postes sont à pourvoir aux ports d'attache suivants :

- Centre de services de Témiscouata-sur-le-Lac, situé au 7, rue Morin;
- Centre de services de Gaspé, situé au 152, rue Jacques-Cartier;
- Centre de services des Îles-de-la-Madeleine, situé au 285, chemin Principal;
- Centre de services de Mont-Joli, situé au 1862, boulevard Jacques-Cartier
- Centre de services de New Carlisle, situé au 256, boulevard Gérard-D.-Levesque;
- Centre de services de Cacouna, 801, route de l'Église;
- Centre de services de Saint-Pascal, situé au 185, rue Varin;
- Centre de services de Sainte-Anne-des-Monts, situé au 204, boulevard Sainte-Anne.

LES DÉFIS QUE NOUS VOUS PROPOSONS

- Nettoyer, à l'aide d'un balai mécanique, les matériaux déposés sur l'asphalte par la niveleuse;
- Agir comme signaleuse ou signaleur afin de contrôler la circulation à l'aide d'un panneau de signalisation;
- Effectuer les tâches de rapiéçage manuel;
- Remplir des trous, fissures ou dépressions sur la route avec de l'enrobé bitumineux;
- Épandre du goudron avec un rouleau, une brosse ou une pompe actionnée par un moteur à essence;
- Niveler l'asphalte à l'aide d'un râteau;
- Charger et décharger le matériel des camions, tel que : poteaux, glissières de sécurité, blocs d'espacement, boîtes de boulons et tous les outils nécessaires à la construction et à la réparation;
- Nettoyer les regards-puisards et les égouts pluviaux;
- Escorter une niveleuse, au volant d'une camionnette, à une vitesse d'environ 5 km/h.

CE QUE NOUS VOUS OFFRONS EN ÉCHANGE DE VOS EFFORTS

- Environnement de travail dynamique;
- Régime de retraite à prestations déterminées avantageux;
- Régime d'assurances collectives;
- Programme d'aide aux employés (PAE);
- Équipements de protection individuels fournis;
- Possibilité d'inscription sur la liste de rappel hivernale.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire de 21,80 $ de l'heure.
- Horaire de travail de 38 heures 45 minutes par semaine (quart de jour, de soir et de nuit).

PROFIL RECHERCHÉ

- Habileté à effectuer des travaux manuels;
- Capacité à travailler en hauteur;
- Autonomie et débrouillardise;
- Sens de l'initiative;
- Esprit d'équipe et de collaboration.

CONDITIONS D'ADMISSION

LA PERSONNE RECHERCHÉE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Posséder la citoyenneté canadienne, le statut de résident permanent ou un permis de travail émis par l'autorité fédérale compétente pour occuper un emploi dans la fonction publique du Québec[1].
- Avoir une connaissance du français appropriée aux fonctions.

POUR POSTULER

Période d'inscription : **jusqu'au 26 août à 23 h 59.**

L'inscription doit obligatoirement s'effectuer à l'aide du formulaire d'inscription en ligne à l'adresse https://recrutement.carrieres.gouv.qc.ca/. Pour soumettre votre candidature, vous devez cliquer sur « Poser ma candidature ». Vous devez enregistrer votre dossier et cliquer sur le bouton « Soumettre » pour confirmer votre inscription au processus de sélection. Il est de votre responsabilité de fournir un dossier complet. Il est important de bien détailler vos expériences de travail. Lorsque vous aurez soumis votre candidature, les informations contenues dans le formulaire ne pourront plus être modifiées. Au terme du traitement de votre candidature, il est possible que cette offre ne soit plus accessible dans votre dossier en ligne. Par conséquent, nous vous suggérons d'en conserver une copie pour consultation ultérieure.

Aucune candidature transmise par courrier, courriel ou télécopieur ne sera acceptée. Seules les personnes retenues seront contactées.

INFORMATION SUR LE PROCESSUS DE SÉLECTION

Louis-Jérôme Cloutier, Direction de l'attraction des talents et de l'expérience candidat
louis-jerome.cloutier@transports.gouv.qc.ca

INFORMATION SUR LES ATTRIBUTIONS

Gino Tremblay, Direction de l'exploitation du Bas-St-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
gino.tremblay@transports.gouv.qc.ca

INFORMATION SUR LES MODALITÉS D'INSCRIPTION EN LIGNE

Si vous éprouvez des difficultés à postuler en ligne, ou si vous croyez nécessaire d'apporter des modifications à votre formulaire pendant la période d'inscription, vous pouvez communiquer avec le Centre d'assistance en dotation au 418 5287157 (région de Québec) ou au 1 866 6723460 (sans frais ailleurs au Québec).

1. Une personne en attente de la preuve de son statut de résident permanent ou d'un permis de travail peut soumettre sa candidature au processus de sélection. Toutefois, elle devra être autorisée à travailler légalement au Canada au moment de sa nomination.

La fonction publique du Québec applique des mesures d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des femmes, des membres des minorités visibles et ethniques, des personnes handicapées, des anglophones et des Autochtones.

Québec

APPEL DE CANDIDATURES

4160N3322_2

Ministère des Transports du Québec

CONDUCTEUR(-TRICE) ET OPÉRATEUR(-TRICE) DE CAMIONS LOURDS ET D'ENGINS DE CHANTIER
BÂTIR L'AVENIR DES TRANSPORTS, PLUS QU'UNE CARRIÈRE!

Vous aimez être au cœur de l'action? La sécurité des usagers de la route vous tient à cœur? Saisissez cette occasion de mettre de l'avant vos talents et vos connaissances afin d'apporter votre contribution. Laissez-vous transporter vers de nouveaux défis!

La Direction de l'exploitation du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine embauche présentement des conductrices et conducteurs ainsi que des opératrices et opérateurs de camions lourds et d'engins de chantier. Plusieurs postes sont à pourvoir à Témiscouata-sur-le-Lac, à Gaspé, aux Îles-de-la-Madeleine, à Mont-Joli, à New Carlisle, à Cacouna, à Saint-Pascal et à Sainte-Anne-des-Monts.

LES DÉFIS QUE NOUS VOUS PROPOSONS

- Conduire et opérer diverses machineries lourdes dont des camions de déneigement équipés d'un chasse-neige, d'une aile latérale ou d'une benne et d'un épandeur, ou encore des souffleuses à neige, des niveleuses, des excavatrices, des chargeuses sur roues ou à chenilles, des bouteurs, des balayeuses de voirie, des camions-puisard et des tracteurs routiers;
- Effectuer le transport de marchandises, d'équipements et de matériaux en vrac;
- Charger et décharger le matériel transporté;
- Remplir au besoin des rapports de ronde de sécurité, des fiches journalières ou tout autre document requis;
- Effectuer l'entretien préventif de l'équipement.

CE QUE NOUS VOUS OFFRONS EN ÉCHANGE DE VOS EFFORTS

- Horaire connu d'avance et planifié durant toute la saison;
- Équipements de protection individuels fournis;
- Environnement de travail dynamique;
- Régime de retraite à prestations déterminées avantageux;
- Régime d'assurances collectives;
- Programme d'aide aux employés (PAE);
- Possibilité d'inscription sur la liste de rappel hivernale.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire de 24,28 $ de l'heure. Une prime d'attraction et de rétention de 10 % sera ajoutée au salaire, et ce, jusqu'au 30 septembre 2023.
- Horaire de travail de 38 heures 45 minutes par semaine (quart de jour, de soir et de nuit).

PROFIL RECHERCHÉ

- Avoir une préférence pour les travaux manuels et d'extérieur;
- Autonomie, débrouillardise et polyvalence;
- Disponibilité;
- Assiduité et ponctualité;
- Bonne concentration et minutie;
- Esprit d'équipe et de collaboration.

CONDITIONS D'ADMISSION

LA PERSONNE RECHERCHÉE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) avec spécialisation dans le domaine de la conduite de camions lourds ou de l'opération de machineries lourdes, ou dans tout autre domaine pertinent;

OU

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou une attestation d'études pertinentes et au moins une année d'expérience pertinente de la conduite et de l'opération de machineries ou de véhicules lourds utilisés dans la réalisation de travaux de construction et d'entretien d'ouvrages publics, tels qu'un véhicule d'entretien hivernal;
- Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par deux années d'expérience de travail rémunéré ou non, y compris la charge de travail familiale. Le DES peut également être compensé par une attestation de spécialisation professionnelle ou un diplôme d'études professionnelles;

ET

- Posséder un permis de conduire valide, soit la classe 1, 2 ou 3 comprenant la mention F pour le freinage pneumatique;
- Avoir une connaissance du français appropriée aux fonctions;
- Posséder la citoyenneté canadienne, le statut de résident permanent ou un permis de travail émis par l'autorité fédérale compétente pour occuper un emploi dans la fonction publique du Québec.

POUR POSTULER

Période d'inscription : **jusqu'au 26 août à 23 h 59.**

L'inscription doit obligatoirement s'effectuer à l'aide du formulaire d'inscription en ligne à l'adresse https://recrutement.carrieres.gouv.qc.ca/. Pour soumettre votre candidature, vous devez cliquer sur « Poser ma candidature ». Vous devez enregistrer votre dossier et cliquer sur le bouton « Soumettre » pour confirmer votre inscription au processus de sélection. Il est de votre responsabilité de fournir un dossier complet. Il est important de bien détailler vos expériences de travail. Lorsque vous aurez soumis votre candidature, les informations contenues dans le formulaire ne pourront plus être modifiées. Au terme du traitement de votre candidature, il est possible que cette offre ne soit plus accessible dans votre dossier en ligne. Par conséquent, nous vous suggérons d'en conserver une copie pour consultation ultérieure.

Aucune candidature transmise par courrier, courriel ou télécopieur ne sera acceptée. Seules les personnes retenues seront contactées.

INFORMATION SUR LE PROCESSUS DE SÉLECTION

Louis-Jérôme Cloutier, Direction de l'attraction des talents et de l'expérience candidat
louis-jerome.cloutier@transports.gouv.qc.ca

INFORMATION SUR LES ATTRIBUTIONS

Gino Tremblay, Direction de l'exploitation du Bas-St-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
gino.tremblay@transports.gouv.qc.ca

INFORMATION SUR LES MODALITÉS D'INSCRIPTION EN LIGNE

Si vous éprouvez des difficultés à postuler en ligne, ou si vous croyez nécessaire d'apporter des modifications à votre formulaire pendant la période d'inscription, vous pouvez communiquer avec le Centre d'assistance en dotation au 418 5287157 (région de Québec) ou au 1 866 6723460 (sans frais ailleurs au Québec).

La fonction publique du Québec applique des mesures d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des femmes, des membres des minorités visibles et ethniques, des personnes handicapées, des anglophones et des Autochtones.

Québec

10000 personnes à l'Expo de Saint-Pascal

MAXIME PARADIS

Environ 10000 personnes ont franchi le tourniquet d'entrée de la 94e exposition agricole de Saint-Pascal. Une fois de plus, les jugements d'animaux ont tiré leur épingle du jeu.

160 vaches et génisses, dont 108 de race Holstein, les autres Jersey ou Ayrshire. Le jugement d'animaux de l'Expo de Saint-Pascal continue d'attirer les foules, mais surtout les producteurs agricoles du Kamouraska, de L'Islet et même de Rivière-du-Loup. « Nous sommes le 7e plus gros jugement Holstein au Québec », dit fièrement Normand Bard, président de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska, organisatrice de l'événement.

Les expositions agricoles ont eu la vie dure ces dix dernières années au Québec, la plupart ayant disparu. Saint-Pascal continue de tenir bon avec un achalandage de 10000 personnes, du 20 au 24 juillet derniers. Il s'agissait de la première exposition agricole au Kamouraska depuis 2019, après deux étés d'arrêts forcés en raison de la pandémie.

Peu de changements à la programmation ont été apportés, de sorte que l'événement de cette année ressemblait pratiquement en tout point à celui de 2019. Parmi les nouveautés, la présence de jeux gonflables en lieu et place des manèges. S'ils ont fait le bonheur des familles, Normand Bard reconnaît le manque pour les adolescents. « Faire venir les manèges, c'est au moins 50000 $, c'est très dispendieux. Il faudrait charger beaucoup plus cher que 5 $ à l'entrée si on souhaitait les ramener », avoue-t-il.

Cette absence de manèges permettait justement de charger un coût d'entrée donnant un accès universel à toutes les activités sur le site, incluant les jeux gonflables. Seul le « tailgate » du vendredi soir, fort apprécié comme en témoignent « le manque de viande » vécu en soirée et les commentaires positifs post-événement, était sur invitation. « On va certainement ramener ça l'an prochain, mais prévoir davantage de viande ce coup-là », ajoute Normand Bard.

Un des revers de la pandémie s'est fait sentir au gala amateur du dimanche après-midi. Habituellement très couru, la participation a été plus limitée cette année. Même chose au chapitre du volet commercial, beaucoup moins d'exposants étaient au rendez-vous. Cette réalité s'explique toutefois par les travaux qui ont lieu dans le pavillon principal des exposants, dont l'intérieur sera converti en Place du Marché trois saisons, alors que l'extérieur accueillera le Marché public de Saint-Pascal dès l'an prochain.



Photo : Maxime Paradis



Offre d'emploi

MICROCRÉDIT KRTB
FIER MEMBRE DU RÉSEAU MicroEntreprendre

Conseiller(ère) en entrepreneuriat

Principales responsabilités :
- Accueillir et assurer le suivi individuel des promoteurs;
- Évaluer les démarches déjà accomplies par les promoteurs;
- Analyser le profil entrepreneurial et être en charge de tout ce qui a trait au plan d'affaires et au montage des états financiers;
- Être en contact régulièrement avec l'entrepreneur et ce, tout au long de la période de remboursement du prêt;
- Accompagner les promoteurs à travers toutes les étapes de leur entreprise;
- Tenir à jour des rapports détaillés des promoteurs et assurer un suivi des dossiers;
- Supporter la direction dans la mission de l'organisme;
- Représenter l'organisme auprès des différents partenaires du milieu;
- Participer à la reddition de compte annuelle.

Exigences du poste :
- Diplôme d'études universitaires, administration des affaires, en gestion de projet, en développement régional ou toute autre discipline pertinente;
- Expérience d'au moins deux ans comme conseiller ou conseillère aux entreprises individuelles et/ou collectives;
- Tout candidat ayant une expérience significative pourrait être considéré.

Compétences :
- Bonnes connaissances de l'entrepreneuriat, du développement d'une entreprise et de la réalité entrepreneuriale;
- Capacité d'analyse des états financiers et du montage des prévisions financières;
- Excellentes capacités d'organisation du travail;
- Bonne communication orale et écrite en français;
- Connaissance des logiciels informatiques Microsoft Office et des médias sociaux;
- Connaissance du milieu du développement économique du KRTB sera considérée comme un atout.

Conditions de travail :
- Salaire : de 40 000 $ à 50 000 $;
- Programme d'assurance collective ;
- Capacité de se déplacer sur le territoire du KRTB;
- Bureau à Témiscouata-sur-le-Lac, Rivière-du-Loup et La Pocatière;
- Climat de travail agréable et horaire de travail flexible permettant la conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

Pour postuler :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et leur lettre de présentation **avant 17 h le 26 août 2022** par courriel à **info@microcreditkrtb.com**

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous. Toute demande sera traitée confidentiellement.

Pour informations complémentaires, veuillez contacter M. Gaétan Ouellet au 418 860-1393.

10077H3322

Des milliers de livres neufs aux enfants de la région

STÉPHANIE GENDRON

L'an dernier, plus de 2400 livres ont été remis à des enfants issus de milieux défavorisés du Bas-Saint-Laurent. Le programme est de retour cette année, avec comme objectif de dépasser le million de livres neufs offerts aux enfants du Québec.

Le programme La lecture en cadeau de la Fondation pour l'alphabétisation profitait de la journée «Le 12 août, j'achète un livre québécois» pour lancer le mouvement.

«Recevoir un premier livre neuf qui va lui appartenir, c'est très significatif», dit Josiane Paturel, co-directrice de la Librairie l'Alphabet, qui participe à la campagne.

«Le livre va lui appartenir et le suivre. Savoir qu'il a été choisi avec soin dans une librairie, c'est important. Ça plante une petite graine», ajoute-t-elle. En jumelant le début de la campagne avec l'achat d'un livre Québécois, on incite aussi les parents à faire de même pour montrer l'exemple.

La Fondation renouvelle donc son invitation à la population à faire d'une pierre, deux coups : se procurer, en plus de ses achats prévus le 12 août, le livre d'un auteur jeunesse québécois pour ensuite le remettre dans une boîte de collecte La lecture en cadeau chez l'un des libraires participants.

Vu l'envergure de cette campagne qui s'étend sur près de la moitié de l'année, les boîtes de collecte sont déjà disponibles chez les différents partenaires et le demeureront bien après le 12 août, tout au long de l'automne.



Photo : Unsplash.com

Des dons en argent peuvent également être offerts via le site Web de la Fondation pour l'alphabétisation.

OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Type de poste
Permanent, Temps plein

Responsabilités
L'inspecteur en bâtiment et en environnement travaillera **pour les municipalités de Saint Jean-Port-Joli et de Saint-Roch-des-Aulnaies**, selon un horaire établit. Il aura comme principaux mandats d'informer les citoyens au sujet des règlements municipaux, d'analyser les demandes de permis et certificats, d'émettre ceux-ci et de contrôler l'application de la règlementation en lien avec l'urbanisme et l'environnement, dans le respect des lois et règlements applicables.

Fonctions
- Rencontrer et informer les citoyens au sujet des divers règlements municipaux et leurs modalités d'application;
- Assurer l'émission des permis et certificats conformément aux règlements en vigueur;
- Assurer l'application du règlement concernant les installations septiques (Q.2, r.22);
- Traiter les dossiers de non-conformité et de plaintes;
- Effectuer les inspections requises pour assurer la conformité des permis et certificat émis;
- Émettre les avis et constats d'infractions, préparer les dossiers pour présentation à la Cour municipale lorsque requis;
- Préparer les dossiers du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et assister aux rencontres au besoin.

Exigences
- Détenir une formation collégiale en urbanisme, aménagement du territoire ou l'équivalent;
- Posséder une bonne connaissance des lois et règlements liés à l'urbanisme, l'environnement et la protection du territoire agricole;
- Maîtriser les principaux logiciels de la suite *Office*;
- La connaissance du logiciel *PG Accès-cité* territoire constitue un atout;
- Permis de conduire valide;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, et d'un souci du détail;
- Posséder les qualités suivantes : rigueur, diplomatie, entregent et souci du service à la clientèle.

Conditions de travail:
- Salaire concurrentiel, selon l'échelle salariale de la municipalité;
- Horaire de 35 h/semaine;
- Vacances et congés de maladie;
- Assurances collectives et REER collectif;
- Environnement de travail agréable.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 23 août 2022 :
Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli
7, Place de l'Église, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
ou par courriel au : munisjpj@globetrotter.net

Dans le présent document, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

1040P3322

Rivière-Ouelle

OFFRE D'EMPLOI

Située dans le Kamouraska, la municipalité de Rivière-Ouelle tend à être un lieu très recherché par les jeunes familles, les aînés, les artistes et les artisans en raison de sa qualité de vie, de son caractère patrimonial et de ses paysages uniques. Les activités culturelles, récréatives et sportives ajoutent à son pouvoir d'attraction. Le Conseil municipal recherche une personne dynamique et polyvalente pour occuper le poste de :

DIRECTEUR GÉNÉRAL, GREFFIER-TRÉSORIER

Le directeur général joue un rôle clé dans la mise en œuvre du plan stratégique de la Municipalité. Il assume la direction générale des opérations et remplit les fonctions de greffier-trésorier. Il est responsable de la gestion de 7 employés dynamiques et travaille en collaboration avec un Conseil municipal impliqué ayant à cœur le développement de leur communauté.

RESPONSABILITÉS
- Assurer l'administration, la gestion et le bon fonctionnement de la Municipalité conformément au Code municipal du Québec et toute autre loi se rattachant aux activités municipales;
- Assurer la planification, l'organisation, la direction et le contrôle de l'ensemble des activités et des services de la Municipalité;
- Élaborer les plans d'action annuels de l'organisation et veiller à leur réalisation;
- Élaborer les prévisions budgétaires et en assurer le suivi avec le personnel administratif;
- Effectuer la planification et la préparation des séances du conseil municipal, la rédaction des procès-verbaux et autres documents;
- Soutenir et aider le Conseil dans la prise de décisions et veiller à la mise en application de cellesci;
- Orienter et mobiliser les actions des employés dans le respect des plans d'action et du budget;
- Établir et maintenir des relations harmonieuses avec les citoyens et tout autre groupe, association et partenaire;
- Assurer le maintien d'une excellente communication entre les différents acteurs.

EXIGENCES
- Détenir un diplôme universitaire en administration et/ou détenir une expérience ou formation pertinente;
- Avoir 3 ans d'expérience dans la gestion d'une organisation;
- Avoir de l'expérience dans le domaine municipal est un atout;
- Capacité à gérer plusieurs dossiers à la fois;
- Autonomie, efficacité et sens des responsabilités;
- Faire preuve d'un bon jugement pour la conduite des affaires;
- Capacité de prioriser les dossiers clés et prendre les bonnes décisions;
- Sens de la planification et de l'organisation;
- Leadership, diplomatie et bonnes aptitudes de la communication orale et écrite;
- Habile à travailler en équipe;
- Connaissance et expérience avec la suite Office nécessaire, la connaissance du logiciel PG est également un atout.

CONDITIONS SALARIALES
La rémunération sera établie en fonction des compétences et de l'expérience de la personne retenue et en considération du marché régional pour un tel poste.

Vous devez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi que votre lettre de motivation à la municipalité de Rivière-Ouelle à **maire@riviereouelle.ca**, **avant le 6 septembre 2022**.

Seuls(es) les candidats(es)sélectionnées seront contactés(es).

0333P3322

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH

0338P3322

APPEL D'OFFRES

Entretien et déneigement des chemins d'hiver 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025

La municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth recevra des soumissions pour « l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver pour les années : 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 ».

Conditions d'utilisation des documents de soumission :

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) à compter du 25 juillet 2022. https://www.seao.ca/index.aspx.

Conditions de soumission :

Les soumissions seront reçues sous pli scellées, et accompagnées d'un chèque visé ou d'un bon de garantie représentant 10% du montant de la dernière année de la soumission ou d'un bon de garantie équivalent, dans une enveloppe portant la mention :

« SOUMISSION POUR ENTRETIEN ET DÉNEIGEMENT DES CHEMINS D'HIVER »

Au bureau de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth, au 12, rue de l'Église, au plus tard le 25 août 2022, à 11 h.

Pour être considérée, toute soumission doit être conforme aux documents de soumission et être accompagnée des documents requis. La municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues. La Municipalité se dégage de toute responsabilité quant aux frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation des soumissions.

Procédure particulière

L'entrepreneur est tenu de prendre connaissance de la Politique de gestion contractuelle émise par la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth, laquelle est jointe au devis du projet.

Donné à Saint-Onésime-d'Ixworth, ce 25 juillet 2022.

Nancy Lizotte
Directrice générale/greffière trésorière

Rivière-Ouelle souligne son 350e anniversaire avec succès



Photo : Véronique Prince

C'est du 27 au 31 juillet que les festivités du 350e de Rivière-Ouelle avaient lieu dans le cœur de la municipalité. Le bingo, les repas et les spectacles de soirée, notamment, avaient lieu dans l'imposant chapiteau installé dans le parc municipal. Des kiosques des artisans, l'Aquavanne de l'Aquarium de Québec et l'exposition des maquettes des trois ponts de Rivière-Ouelle, des jeux gonflables, une impressionnante exposition de photos, des conférences avec des experts avaient également lieu dans la Salle du tricentenaire, le parc municipal, l'école primaire ou encore dans l'église. Un évènement de cette envergure ne peut se réaliser en solitaire. Le comité du 350e, de même que la Municipalité, tient à remercier toutes les personnes qui ont gravité autour de cette réalisation. Que ce soit les Associations des Familles qui ont répondu présentes en grand nombre pour le dîner du jeudi, la Fabrique Notre-Dame-de-Liesse qui nous a permis d'utiliser leurs installations en plus de participer à notre programmation, Créanimation pour l'animation des jeunes, Electro FC Sonorisation pour tout le volet technique, Docteur Électrique pour tout le volet électrique, les conférenciers, les artisans, les artistes et les partenaires financiers.

Source : Municipalité de Rivière-Ouelle



VÉLO DE MONTAGNE

Une autre compétition régionale au Boisé Beaupré

MAXIME PARADIS

Le succès rencontré lors de la Coupe Sécuri-Sport Québec–Chaudière-Appalaches tenue au Boisé Beaupré l'an dernier a convaincu l'instigateur Stéphane Rousseau de récidiver cette année. Cette fois, la finale régionale s'amène le 11 septembre prochain.

Entre 150 et 200 coureurs sont attendus pour cet événement qui prendra le nom de Coupe Ras L'Bock, commanditaire officiel de l'événement. L'an dernier, lors de la 1re édition de cette compétition régionale, un nombre similaire de cyclistes avaient découvert les sentiers de vélo de montagne du Boisé Beaupré. Tous étaient repartis séduits par la qualité du site et de l'organisation.

Stéphane Rousseau promet la même ambiance cette année, appuyé par une armée de 35 bénévoles encore mieux « rodés » que l'an dernier. « On aimerait que davantage de gens de la région assistent aux compétitions, c'est du bon calibre et c'est unique dans la région. L'an dernier, peut-être la peur de la COVID était toujours présente, mais on s'attendait à une meilleure assistance », souligne l'organisateur.

Le stationnement n'est d'ailleurs pas à craindre, poursuit-il, puisque les terrains du CDBQ, de l'autre côté de la route Sainte-Anne-Saint-Onésime, sont à la disposition de tous. Même si davantage de coureurs sont attendus cette année par rapport à l'an dernier, la tenue des compétitions pour enfants en avant-midi et celles des adultes en après-midi devraient aussi permettre une bonne fluidité des gens sur le site.

Nouveaux parcours

Comme l'an dernier, les coureurs seront âgés pour la plupart entre 5 et 70 ans. Toutefois, nul besoin d'être un cycliste aguerri pour y participer, la compétition étant ouverte à tous, de préciser l'organisateur. Ceux ayant participé à au moins quatre des sept compétitions du circuit Sécuri-Sport Québec–Chaudière-Appalaches se qualifient néanmoins au titre de champion régional de la saison 2022.

De plus, ces 150 à 200 coureurs, qui devront s'inscrire au préalable sur un site internet à confirmer, compétitionneront sur de nouveaux parcours qui demeurent encore à déterminer, le Boisé Beaupré étant actuellement en chantier pour procéder à l'amélioration de ses sentiers. Au terme de ces travaux, un vélo-parc et 5 km de sentiers réservés au vélo de montagne et au fat bike auront été aménagés. Neuf autres kilomètres doivent être aménagés dans une phase 2 maintenant confirmée et encore davantage ultérieurement, lors d'une troisième phase de développement. « Le vélo de montagne prend de plus en plus de place. Partout, dans l'Est-du-Québec, on est à développer des infrastructures pour attirer des amateurs de ce sport. Les investissements qui sont faits ici vont nous permettre de nous démarquer et d'attirer des gens qui autrement ne seraient pas arrêtés chez nous », ajoute Stéphane Rousseau.



Photo : Stéphane Rousseau

Lors de la compétition régionale de l'an dernier, un commissaire de la Coupe Sécuri-Sport Québec–Chaudière-Appalaches avait qualifié le circuit du Boisé Beaupré de niveau provincial. Stéphane Rousseau ne cache pas qu'il aimerait éventuellement accueillir une compétition de cette nature dans le milieu pocatois. Les investissements prévus cette année et dans le futur dans l'amélioration des infrastructures du Boisé Beaupré ne sont qu'un pas de plus le rapprochant de cet objectif.



SÉRIE NASCAR PINTY'S

Simon Dion-Viens freiné par des ennuis mécaniques au Grand Prix de Trois-Rivières

Simon Dion-Viens était de retour en piste dans la série canadienne de NASCAR à l'occasion de la 52e édition du Grand Prix de Trois-Rivières. Pour l'occasion, le pilote du Kamouraska pilotait une voiture préparée par l'équipe de DJ Kennington aux couleurs de Castrol Canada, supportée par Mitsubishi Rivière-du-Loup, Témis Chrysler et Rousseau Métal. Malheureusement, Dion-Viens a rencontré divers ennuis mécaniques qui l'ont privé de beaucoup de temps et forcé à l'abandon tôt en début de course.

«Le Grand Prix de Trois-Rivières est mon événement favori de l'année et j'adore y participer. Par contre, cette année nous avons connu plusieurs problèmes mécaniques qui nous ont empêchés d'y être compétitifs», dit Simon Dion-Viens.

«C'est un week-end à oublier complètement pour nous. J'avais de grands espoirs en me présentant à Trois-Rivières, mais la mécanique de la voiture n'a tout simplement pas collaboré. Je suis déçu de la tournure des événements, mais nous sommes tous motivés à revenir encore plus fort l'an prochain à bord d'une bonne voiture compétitive», conclut le pilote qui a déjà remporté beaucoup de succès par les années antérieures dans les rues de Trois-Rivières.

Source : Simon Dion-Viens



L'équipe termine deuxième en saison régulière

L'équipe de Baseball Junior BB Les Industries Desjardins de Saint-Pascal a terminé la saison régulière en deuxième position, avec la même fiche (18-4) que le club ayant terminé premier, soit les Capitales de Québec. Le club a clôturé sa saison régulière jeudi dernier. Les séries éliminatoires de la LBJMQ débuteront à partir du 21 août.

Source : Équipe Les Industries Desjardins



Un tournoi de pétanque couronné de succès

Le tournoi de pétanque de Bonjour la visite du Club des 50 ans et + de Saint-Pascal a été couronné de succès. Les gagnants de la médaille d'or sont l'équipe de Réjean Desjardins, Rosaire Lévesque, Vital Lavoie et William Laforge de Saint-Philippe-de-Néri. L'argent a été remporté par Yves Martin, Marie-France Lacroix et André Rousseau de Rivière-Ouelle (équipe 2) et le bronze par Léopold Thibault, Guy Legros et Gilles Hudon également de Rivière-Ouelle (équipe 1).

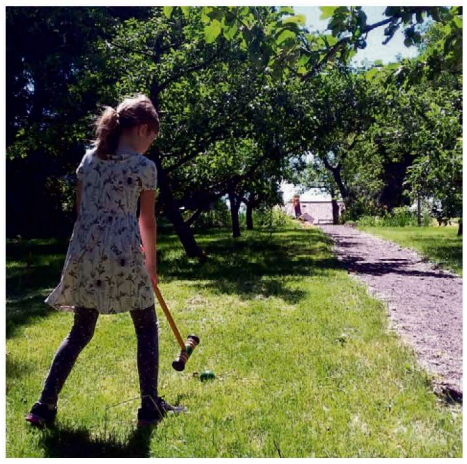
Source : Club des 50 ans et +



Activité familiale à la Maison Chapais

L'équipe de la maison Chapais de Saint-Denis De La Bouteillerie invite les familles à participer à une activité qui se tiendra dans le jardin de la Maison Chapais le dimanche 21 août entre 13h et 16h30. L'activité « Au Jardin chez les Chapais » s'adresse tout particulièrement aux familles de la région ainsi qu'à celles qui seront de passage pour un séjour touristique. Les grands-parents qui cherchent une activité à partager avec leurs petits-enfants, y trouveront une occasion parfaite. Pour la famille Chapais, le jardin a été un lieu de passion pour les fleurs, d'expérimentation horticole et fruitière, ainsi qu'un lieu de détente. Inspirées par les usages que les Chapais ont donnés à leur jardin à différentes époques, les activités proposées iront de la fabrication de nichoirs d'insectes, à un jeu d'observation et de découverte, à la pratique d'un jeu ancien, un peu oublié, le croquet. La visite de la Maison Chapais fera aussi partie de l'offre faite aux familles. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de la Maison Chapais : https://maisonchapais.com/.

Source : Maison Chapais





OFFRE D'EMPLOI

Sainte-Louise

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LOUISE

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

Sous l'autorité du conseil municipal, le directeur général et greffier-trésorier est responsable de l'administration, de la gestion et des opérations de l'ensemble des services, des programmes et des activités de la municipalité. Il doit remplir adéquatement toutes les fonctions et les responsabilités qui lui sont attribuées par le Code municipal du Québec, par les lois et les règlements en vigueur ainsi que par toute résolution, politique ou directive du conseil municipal.

Description de la municipalité

Située entre la plaine et les montagnes de la MRC L'Islet, à la frontière de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent, Sainte-Louise compte une population permanente de 700 citoyens. La Municipalité est actuellement à la recherche d'un(e) directeur(trice) et secrétaire-trésorier(ère).

PRINCIPALES FONCTIONS :

- Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités de la municipalité conformément aux fonctions décrites dans le code municipal et les autres lois et règlements qui s'appliquent aux compétences municipales ;
- Voir à la réalisation de la mission et au respect des valeurs municipales.
- Agir à titre de conseiller et de soutien auprès des élus municipaux et comme responsable de la mise en œuvre des orientations du conseil.
- Voir à la gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières.
- Assister le conseil dans la préparation, l'analyse du budget et du PTI.
- Assister aux sessions du conseil municipal et rédiger les procès-verbaux, etc.
- Être à l'affut des différents programmes d'aide financière.
- Participer à l'amélioration de la gestion de la municipalité et de l'administration de celle-ci dans l'intérêt de la population.
- Planifier les travaux et réaliser les suivis adéquats.

FORMATION ACADÉMIQUE ET PROFIL RECHERCHÉ

- Baccalauréat ou DEC en administration ou un domaine connexe.
- Plus de 5 ans d'expérience dans un poste de gestion.
- Bonne connaissance des lois, règlements et normes serait un atout.
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé.
- Très bonne connaissance de la Suite Office.
- La connaissance du logiciel comptable PG Solutions serait un atout.
- Rigueur et grande capacité décisionnelle et de planification.
- Grande capacité à gérer les ressources humaines.
- Leadership

STATUT D'EMPLOI

- Poste permanent, temps plein exigeant une disponibilité à l'extérieur des heures régulières notamment pour les réunions du conseil municipal se déroulant le soir.

MODALITÉS D'EMBAUCHE

- La rémunération tient compte de l'expérience de travail et de la politique salariale en vigueur.

Pour postuler

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature **au plus tard le vendredi 19 août 2022 à 16 h**, avec la mention « **Poste de directeur générale et greffière-trésorier** ».

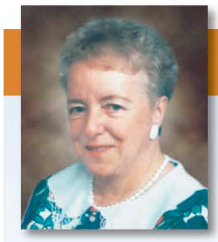
Par courrier : **Municipalité de Sainte-Louise**
Poste de directeur général et greffier-trésorier
À L'ATTENTION DE :
Monsieur Normand Dubé, maire
80, route de la Station
Sainte-Louise (Québec) G0R 3K0

Par courriel : **info@saintelouise.qc.ca**
Par télécopieur : **418.354.7730**

Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue seront contactées

1360P3322

Nécrologie



Avis de décès

Thérèse Beaulieu (1929-2022)

Saint-Alexandre

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 7 août 2022, est décédée à l'âge de 92 ans et 7 mois Mme Thérèse Beaulieu, conjointe de feu M. Michel Deschênes; fille de feu Mme Aurore Ouellet et de feu M. Ludger Beaulieu. Elle demeurait à Saint-Alexandre, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, le vendredi 19 août 2022 de 10 h à 13 h 50. Le service religieux sera célébré le jour même, à 14 h, en l'église de Saint-Alexandre suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

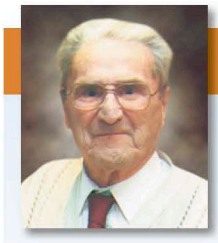
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marcel Labrie (Guylaine Lebel), Francine Labrie (feu Gérald Sirois), Pierrette Labrie (Marcel Sirois), Nicole Labrie (feu Marco Lebel) (Francis Bossé); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de : feu Simone (feu Alphée Dubé), feu Gilles (Élianne Ouellet). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Beaulieu et Deschênes ainsi que ses amis.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à Diabète Québec, 3750, boul. Crémazie E, suite 500, Montréal (Québec) H2A 1B6.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Benoit Michaud (1924-2022)

Saint-Pascal

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière le 12 août 2022, est décédé à l'âge de 98 ans et 1 mois M. Benoit Michaud, époux de feu Mme Thérèse Raymond; fils de feu Mme Joséphine Fournier et de feu M. Joseph-Arthur Michaud. Il demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 8 octobre 2022 de 12 h à 13 h 50. Le service religieux sera célébré le jour même à 14 h, en l'église de Saint-Pascal, suivi de l'inhumation au cimetière de Kamouraska.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Henri (Jacinthe Dompierre), Josée (Jacques Richard); ses petits-enfants : Jean-David (Cindy), Paméla (Samuel), Lysanne (Paul-Raphaël), Marie-Christine, Catherine (Jean-François), Laurence (Mathieu); ses arrière-petits-enfants : Sophie, Philippe, Alexane, Maylie, Edouard, Jax, Frédérique, Margot, Oscar, Carmen, Salomé. Il était le frère de : feu Gabrielle (feu Albert Langelier), feu Albert (feu Marie Lafontaine), feu Adrienne (feu Alexis Labrie), feu Gilberte (feu Réal Côté) et le beau-frère de : Marie-May (feu Lucien Cloutier), feu Charles-Henri (feu Marie-Ange Bossé), feu Maurice (feu Gabrielle Baillargeon), feu Marcelle (feu Paul-Émile Bérubé), Yvette (feu Aurèle Bérubé). Sont aussi affectés par son départ son filleul, Christian Bérubé (Chantal); ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents des familles Michaud et Raymond ainsi que ses amis.

Des remerciements sont adressés au personnel du 3e étage de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière et au personnel de la Résidence Labrie de Saint-Pascal pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté, 100, 4e avenue, bureau 180, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 et la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6e avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Raynald Dubé (1927-2022)

Saint-Denis-De La Bouteillerie

À Saint-Pascal, le 30 juillet 2022, est décédé à l'âge de 94 ans et 10 mois M. Raynald Dubé, époux de Mme Thérèse Laplante; fils de feu Mme Maria Brais et de feu M. Ernest Dubé. Il demeurait à Saint-Denis-De La Bouteillerie, Kamouraska. Le service religieux a été célébré le samedi 6 août 2022 en l'église de Saint-Denis-De La Bouteillerie, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son épouse, Thérèse Laplante. Il était le père de : Gilles (Madeleine Étounko), Jean (Carole Noël), Jacques (Nicole Jalbert), Denise (Marcel Landry), feu Denis, Yves, André, Madeleine (Maurice Laplante), Jacqueline (Julien Laplante), Janine (Michel Desjardins) et feu Chantal. Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants : Tommy et Andréanne Dubé, Jessika, Pierre-Luc, Vincent Landry, Jean-Luc, Jean-David et Sébastien Laplante, Catherine, Marjolaine, Guillaume Dubé, Claudia, Marie-Ève, Samuel et Marc-Antoine Laplante, Sabrina, Jean-Benoît et Marie-Jade Desjardins; ses arrière-petits-enfants : Taylor, Cooper et Colton Dubé, Lucie, Jeanne, Mathilde, Alice, Louis, Émile, Évelyne, Charlotte et Henri Laplante, Yvon, Camille et Dahlia Chiasson, Noah et Cohen Landry, Will Arnold Tremblay, Xavier et Alex Morency, Audrey-Anne, Emilie et Alexia Rondeau. Il était le frère de : feu Roland, feu Madeleine, feu Edgar (feu Antoinette Laplante) et le beau-frère de : feu Léon (feu Annette Milliard), feu Rose (feu Noël Couture), feu Hélèna (feu Robert Bonenfant), feu Anne-Marie, feu Antoinette (feu Edgar Dubé), feu Louis (feu Marie-Paule Robitaille), feu Horace (feu Thérèse Lévesque), feu Ovide, feu Philippe (feu Françoise David), Armand (Fernande Pelletier) et Lucienne (feu Guildo Lavoie). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Dubé et Brais et ses amis.

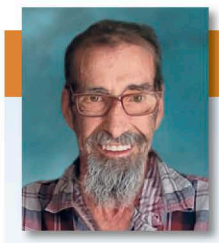
La famille tient à remercier particulièrement le Dr Gaétan Lévesque pour sa grande disponibilité, son écoute et les bons soins apportés à notre père. Un gros merci à M. Pierre-Luc Déry, infirmier, pour son écoute, son empathie, sa compassion envers notre père et la famille. Merci à Ghislain Gagné d'avoir été présent dans la vie de papa avant et pendant la maladie.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3 et à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, 261-4715, avenue des Replats, Québec (Québec), G2J 1B8.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Gilles Deslongchamps (1955-2022)

Saint-André

Au CHRGP de Rivière-du-Loup, le 21 juillet 2022, est décédé à l'âge de 66 ans et 8 mois M. Gilles Deslongchamps, conjoint de Mme Rita Laforest; fils de feu Mme Jeanne Labre et de feu M. Armand Deslongchamps. Il demeurait à Saint-André-de-Kamouraska.

Selon ses volontés, il n'y aura pas d'exposition et de service religieux.

Il laisse dans le deuil sa conjointe, Rita Laforest; ses filles : Sonya et Katy Lecouteur; ses petits-enfants : Karl, Kevin, Noémie, Jolianne, Dominick, Lyam-Ugo; ses arrière-petits-enfants : Michael, Maxime, Talya, Mathéo, Lyzia; autres parents et amis.

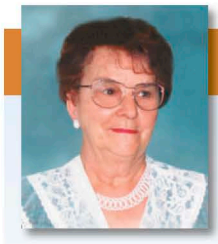
Des remerciements sont adressés au personnel du CHRGP de Rivière-du-Loup pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3.

Les services professionnels ont été confiés à

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Rita Rousseau Gagnon (1924-2022)

Saint-Pacôme

À la résidence À La Petite-Villa de Saint-Pascal, le 29 juillet 2022, est décédée à l'âge de 98 ans et 3 mois Mme Rita Rousseau, épouse de feu M. Lionel Gagnon, fille de feu Mme Rose-Anne Lavoie et de feu M. Auguste Rousseau. Elle demeurait à Saint-Pacôme, Kamouraska. Le service religieux a été célébré le vendredi 5 août 2022 à 14 h, en l'église de Saint-Pacôme, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle était la mère de : Maurice (Carole Bonenfant), feu Rita, sa fille adoptive. Elle laisse également dans le deuil sa petite-fille, Audrey Gagnon Gamache. Elle était la sœur de : feu Wilfrid, feu Léo (feu Rita Dionne), feu Léona (feu Armand Proulx) et la belle-sœur de : feu Marie-Marthe (feu Albert Emond), feu Robert (Ida Archambault), feu Yvonne (feu Albert Lebel). Sont aussi attristés par son départ : son neveu, Guy Rousseau, fils de son frère, Léo; ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Rousseau et Gagnon ainsi que ses amis.

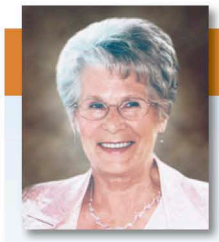
Des remerciements sont adressés au Dr Gaétan Lévesque, au personnel des Services Kam-Aide inc., du CLSC Les Aboiteaux (Aides à domicile) et de la résidence À La Petite-Villa pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Maison funéraire Viateur Gallant
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Armande Dumont Bouchard (1936-2022)

Saint-Alexandre

À la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB, le 25 juillet 2022, est décédée à l'âge de 86 ans et 2 mois Mme Armande Dumont, épouse de M. Léopold Bouchard; fille de feu Mme Alida Castonguay et de feu M. Roger Dumont. Elle demeurait à Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Une liturgie de la parole a été célébrée le samedi 30 juillet 2022 au salon de la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Alexandre.

Elle laisse dans le deuil son époux, Léopold Bouchard. Elle était la mère de : Norbert (Marie-Reine Michaud), Irenée (Florence Tremblay), feu Roch (Pauline Joncas), Diane (Jean Lapointe), Rénald, Guy (Marie-Josée St-Onge). Elle laisse également dans le deuil ses 11 petits-enfants : Tanya Li, Steeves, Jacky, Kim, Samuel, Jessica, Joanie, Miguel, Denis, Meggie, William; ses 14 arrière-petits-enfants : Marianne, Evan, Liam, Norah, James-Lucas, Sophia, Rayan, Jayden, Evan, Sam, Léo, Charles-Éli, Louis-Arthur, William. Elle était la sœur de : Armand (Denise Aubé), feu Réjeanne (feu Richard Landry), André (Germaine Albert), feu Réjean, Paul-Émilien (Michèle Blais), feu Étienne et la belle-sœur de : feu Lucienne (feu Louis Lavoie), feu Lucien (feu Marie-Laure Guérette), feu Irène (feu Henri Dumont), feu Adélard (Éva Chouinard), feu Wilfrid (feu Marie-Ange Gagné), feu Arsène (feu Madeleine Nadeau), feu Lucille, feu Rita (feu Léo Cormier), feu Rémi (Georgette D'Astous), Albert, Doria (feu Roland Guérette), Réjean (feu Florida Castonguay), feu Yvon (Michèle Auclair), feu Réjeanne. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Dumont et Bouchard ainsi que ses amis.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB, 44, rue de Chauffailles, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4E1.

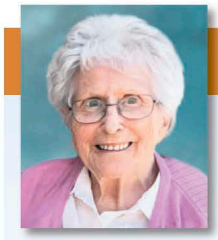
La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Nécrologie



Avis de décès

Émilienne Beaupré Deschênes (1919-2022)

Saint-Alexandre

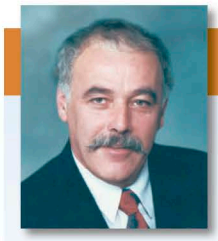
Au CHRGP de Rivière-du-Loup, le 2 août 2022, est décédée à l'âge de 103 ans et 5 mois Mme Émilienne Beaupré, épouse de feu M. Donat Deschênes, fille de feu Mme Anna Dumont et de feu M. Joseph Beaupré. Elle demeurait à Saint-Alexandre. Le service religieux a été célébré le samedi 13 août 2022 en l'église de Saint-Alexandre suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Claude (Mado Potvin), Gaston (feu Anne-Marie Plourde), Lise (Alfred Harvey), Rosaire (Francine Nadeau), Denise (Onil Ouellet), Lucie (Jacques Nadeau), Renaud (Yvette Sirois); ses 17 petits-enfants, ses 32 arrière-petits-enfants et ses 18 arrière-arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de : feu Thérèse (feu Joseph Bolduc), feu Mathieu (feu Blanche Thériault), feu Rita, feu Marguerite (feu Albert Couture), feu Romain (Émilienne Ouellet), feu Clément (Marie-Paule Beaumont), feu Simon (feu Monique Lagacé), feu Gédéon (feu Thérèse Laverdière), Colette, feu Alberte, Réal (feu Madeleine Chène). Elle laisse également dans le deuil sa belle-sœur, Thérèse Beaulieu (feu Michel Deschênes). Sont aussi attristés par son départ ses neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Beaupré et Deschênes et ses amis.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Ferdinand Laplante (1949-2022)

Saint-Pascal

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière le 26 juillet 2022, est décédé à l'âge de 73 ans et 5 mois M. Ferdinand Laplante, époux de Mme Carole Pelletier; fils de feu Mme Jeanne Pelletier et de feu M. Gérard Laplante. Il demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska. Le service religieux a été célébré le vendredi 12 août 2022, en l'église de Saint-Pascal, suivi de la mise en niche au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron à Saint-Pascal.

Il laisse dans le deuil son épouse, Carole Pelletier; ses enfants : Dominic et David; ses petits-enfants : Marilou, Naomie, Mathis. Il était le frère de : Jacqueline (feu Fernand Darisse), (Noël Lefebvre), feu Jacques, feu Roger (Marie-Thérèse Lizotte), feu Réal, Marc (Nicole Moreau), Robert (Lise Pelletier), feu Françoise, Raymond (Réjeanne Beaulieu) et le beau-frère de : Aline, Normand (Madeleine Bourgeois), feu Rodrigue (feu Claire Desjardins), Rosaire, Claudette (Jean-Luc Dallaire), Raymonde (Michel Bernard), Sylvie (feu Guy Desaulniers) (Normand Langevin), Gaston. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Laplante et Pelletier ainsi que ses amis.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Claudine Lévesque Bernier (1958-2022)

Saint-Pascal

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière le 10 août 2022, est décédée à l'âge de 64 ans et 3 mois Mme Claudine Lévesque, épouse de M. Fernand Bernier; fille de Mme Berthe Dionne et de feu M. François (Franck) Lévesque. Elle demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska. Le service religieux a été célébré le mardi 16 août 2022 à 11 h, en l'église de Saint-Pascal, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil son époux, Fernand Bernier; ses filles : Cindy (Louis-Dominic Parizeau), Vicky (Jonathan Turcotte), ses petits-enfants : Mila et Émile Parizeau, Charlie et Maël Turcotte; sa mère, Berthe Dionne (feu François Lévesque); ses frères et sœurs : Bruno (Nicole Cassista), Martine (Daniel Thériault), Denis (Doris Émond); ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents des familles Lévesque et Bernier ainsi que ses amis.

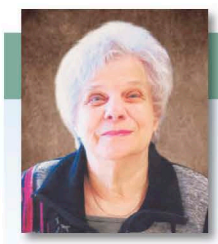
Des remerciements sont adressés au Dr Normand Gervais, à Sylvie Pomerleau et Meggy Mercier infirmières, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation du cancer du sein, 279, Sherbrooke Ouest, bureau 305, Montréal (Québec) H2X 1Y1.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



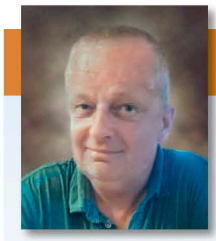
Remerciements de sympathie

Cécile Bérubé Labrie

Kamouraska

Vous qui avez pris le temps de poser un geste de sympathie lors du décès de Mme Cécile Bérubé, survenu le 12 juillet 2022, soyez assurés que chacune de ces marques de réconfort nous a sincèrement touchés. Nous tenons à vous dire qu'une pensée personnelle vous est adressée, et que c'est avec respect et simplement que nous tenons à vous remercier.

Ses enfants : Claude, Alain (Joane Sirois), Micheline (Yvan Boivin), Françoise (Raymond Leblanc), Rock (Lucie Chouinard), Denise (Jean-François Tremblay), Jean-Paul (Line Desjardins); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.



Avis de décès

Magella Tardif (1962-2022)

Rivière-du-Loup

À la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB de Rivière-du-Loup, le 2 août 2022, est décédé à l'âge de 59 ans et 11 mois M. Magella Tardif, époux de Mme Diane Caron; fils de feu Mme Lucie Lapointe et de feu M. Gabriel Tardif. Il demeurait à Rivière-du-Loup autrefois de Saint-Alexandre.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue du Principale, Saint-Alexandre, le vendredi 19 août de 19 h à 21 h 30 et le samedi 20 août de 9 h à 10 h 20. Le service religieux sera célébré le jour même, à 10 h 30, en l'église de Saint-Alexandre suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son épouse, Diane Caron; ses enfants : Marie-Soleil (Pierre-Luc Tremblay), Keven, Philippe (Annie Côté); ses petits-enfants : Lily-Rose, Romy, Athéna; les enfants de son épouse : Antoine Boucher (Marie-Pier Boucher) et leur fille Florence, Benoît Boucher; son frère et ses sœurs : Claire (Marius Ouellet), Marielle (Albert Lamarre), Michel (Sonia Lavoie); son beau-père : Lionel Caron (feu Cécile Castonguay); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Caron : Rachelle (Richard Tardif), Johanne, Daniel (Suzanne Lapointe), Réjean (Francine D'Amours), Normand (Louise Lafrance), René (Sophie Lefebvre), Stéphane (Chantal Demers), Brigitte (Luc Fraser). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés à la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB et au personnel du CLSC (SIAD) de Rivière-du-Loup pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Conrad Ouellet (1949-2022)

Sainte-Hélène

À la Maison Desjardins des soins palliatifs du KRTB le 28 juin 2022, est décédé à l'âge de 73 ans et 4 mois M. Conrad Ouellet, époux de Mme Ginette Drapeau; fils de feu Mme Gilberte Dionne et de feu M. Jean-Léon Ouellet. Il demeurait à Rivière-du-Loup autrefois à Sainte-Hélène de Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 20 août 2022 de 10 h à 15 h 30. Une célébration de la parole aura lieu le jour même à 15 h 30 au salon, suivie de l'inhumation au cimetière de Sainte-Hélène.

Il laisse dans le deuil son épouse, Ginette Drapeau. Il était le père de : Eric (Melissa Plante), feu Dany, David (Marie-Ève Ouellet) et le grand-père de : Gabriel, feu William, Jade, Annabelle, Delphine, Christophe, Bramy. Il laisse également dans le deuil ses frères et sœurs : Denise (Claude Caron), Claude (feu Lorraine Lévesque), Réjeanne (Lucien Ouellet), Clément (Lina Lafrance), Rosaire (Yolande Guérette), Pauline (Gaétan Pelletier), Jean-Guy (Lina Tremblay), Lise (Gaétan Drapeau), Noëlla (Jacques Lajoie), Denis (Annie Bélanger) et ses beaux-frères et belles-sœurs : Gilles (Francine Lemieux), Gaétan (Lise Ouellet), Bertrand (Denise Bérubé), Linda (Carl Soucy). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Ouellet et Drapeau ainsi que ses amis.

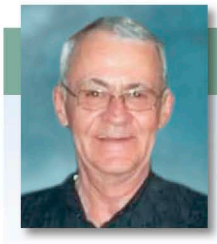
Des remerciements sont adressés à tout le personnel de la Résidence des Bâtisseurs, de la Maison Desjardins et du CHRGP pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB, 44, rue de Chauffailles, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4E1 et à l'Association du cancer de l'Est du Québec, 151, rue St-Louis, C.P. 4151, Rimouski (Québec) G5L 0A4.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



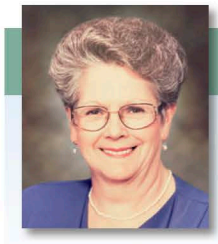
Remerciements de sympathie

Serge Dubé

Saint-Pascal

Vous qui avez pris le temps de poser un geste de sympathie lors du décès de M. Serge Dubé, survenu le 8 juin 2022, soyez assurés que chacune de ces marques de réconfort nous a sincèrement touchés. Nous tenons à vous dire qu'une pensée personnelle vous est adressée, et que c'est avec respect et simplement que nous tenons à vous remercier.

Son épouse, Christiane St-Pierre; ses enfants : Jonathan, Sonia (Francis), Sébastien et ses petits-enfants : Dylan, Livia, Sarah-Ève, Nathan, Nicolas, Hayden, Anne-Sophie, Liam.



Remerciements de sympathie

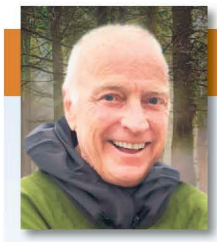
Gemma Bernier Pelletier

Saint-Pascal

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de Mme Gemma Bernier, survenu le 4 juillet 2022. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Ses fils : Sylvain (Nicole Frenette), Serge (Maryse Lévesque); sa belle-fille, Thérèse Laplante (feu Jacques); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Nécrologie



Avis de décès

Claude Desrosiers (1956-2022)

Saint-Pascal

À son domicile le 22 juillet 2022, entouré des membres de sa famille est décédé à l'âge de 65 ans et 11 mois Claude Desrosiers, époux de Gaétane Saint-Cyr; fils de Gemma Bérubé et de feu Fernand Desrosiers. Il demeurait à Saint-Pascal, natif de Luceville. Un hommage lui a été rendu le samedi 6 août 2022 à 16 h, à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau Saint-Pascal.

Il laisse dans le deuil sa conjointe, Gaétane Saint-Cyr; ses fils : Xavier (Marie-Ève Michaudville), Maxime; ses petits-fils : Maël, Yuha et sa mère Myunghun Chang; sa mère Gemma Bérubé (feu Fernand Desrosiers) (feu Bertrand Guimond); sa sœur et ses frères : Lise (Germain Dubé), Denys (Francine Lévesque), Patrice (Michèle Genois); sa belle-mère, Jeanne Ida Duchesne (feu Gaston Saint-Cyr); ses belles-sœurs : Francine et Danielle, ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents des familles Desrosiers et Saint-Cyr ainsi que ses nombreux ses amis.

Des remerciements sont adressés au Dr Jean-Jacques Lavoie, au personnel du département d'oncologie de l'hôpital régional de Rimouski, de l'Hôtel-Dieu de Québec et de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière ainsi qu'au personnel du CLSC Les Aboiteaux (soins à domicile) pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à l'École du Cirque de la Pointe-Sèche, 500, rue Jean-Baptiste-Moreau Saint-Germain (Québec) G0L 3G0 (Virement Interac pointeseche@gmail.com) ou à la Fondation Héma-Québec, 4045, boulevard de la Côte-Vertu Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7.

La direction des funérailles a été confiée à la

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Yvette Castonguay Roy (1929-2022)

Saint-Roch-des-Aulnaies

Au Centre D'Anjou de Saint-Pacôme, le 8 juillet 2022, est décédée à l'âge de 93 ans et 1 mois, Mme Yvette Castonguay épouse de feu M. Jean-Guy Roy. Elle demeurait autrefois à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis pour recevoir les condoléances au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9e Rue, La Pocatière, le samedi 20 août 2022, de 13 h à 15 h 55. Une Cérémonie d'Adieu sera célébrée, ce même jour à 16 h, en la chapelle du Complexe funéraire Marius Pelletier et de là, les cendres seront inhumées au cimetière de Saint-Roch-des-Aulnaies.

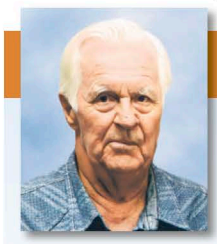
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Christian Roy (Diane Grenier), Dominic Roy et sa petite-fille Camille Plamondon-Roy. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Roland (feu Marcelle Gauthier), feu Berthe (feu Robert Tremblay), feu Arthur (feu Alice Boutet), feu Paul (feu Émilia Bélanger), feu Sr Noëlla, feu Fernand (Louise Pelletier), feu prêtre Camille, feu Auguste (Georgette Casgrain), feu Laurette (David Massicotte), feu Jules (Georgette Côté). Et de la famille Roy, elle était aussi la belle-sœur de : feu Gérard (Yvette Labonté), feu Ghislaine (feu Jean Guy Corriveau), feu Claude (Rolande Fournier), feu Paul-André (Lucie Ratte), Jean-Luc (Monique Lavoie), Georges-Étienne (feu Louisette Guimond), Gaétan (Johanne Beaudoin). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, ses autres parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel du Centre D'Anjou pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à un organisme de votre choix. Des formulaires seront disponibles à la Résidence funéraire.

Direction funéraire :

Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Marius Drapeau (1941-2022)

Mont-Carmel

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 4 août 2022, est décédé, à l'âge de 81 ans et 3 mois, M. Marius Drapeau époux de feu Mme Angèle Paradis. Il était le fils de feu M. Théophore Drapeau et de feu Mme Bertha Bérubé. Il demeurait à Mont-Carmel, Kamouraska. Les funérailles ont eu lieu le samedi 13 août 2022 et les cendres furent inhumées au cimetière de Mont-Carmel.

Web diffusion disponible par le lien suivant : https://diffusionwebs.com/mariuspelletier18/

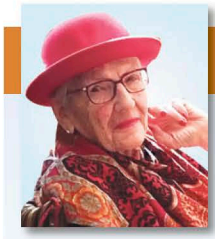
Il laisse dans le deuil ses enfants adorés : Sylvain (Danielle Brousseau), Brigitte, Julie, Christine (Martin Massicotte); ses petits-enfants : Antoine, Odélie, Vincent, Karolane, Charles-Olivier, Gabriel, Roxane, Laurie, Maxim et Raphaëlle. Il était le frère et le beau-frère de : feu Fénélon (Aline Caron), feu Marcel (feu Réjeanne Lamarre), feu Odette (Clément Lévesque), feu Réjean (feu Denise Lévesque), feu Venant. Et de la famille Paradis, il était également le beau-frère de : feu Jean-Louis, Jean-Marc (Francine Drapeau), Isabelle (Raymond Pelletier), Marcelle (Jean-Charles Bérubé), Carmelle, Jean-Claude (Diane Beaulieu), Marielle (Jean Labrie), feu Louiselle, Michelle (Gilles Lemieux), feu Rachelle, Jean-Paul (Patricia Robillard), Lionel (Diane St-Jean), Gabrielle, Jean-Pierre, Estelle (Mario Pelletier), Jean-Marie (Fabienne Chouinard). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, ses nièces, ses cousins, ses cousines, ses autres parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel soignant de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière et ceux de la Résidence Pierrette Ouellet de Mont-Carmel, pour leur soutien, leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :

Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Micheline Bachtold Archambault (1929-2022)

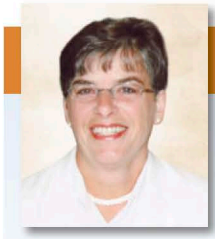
Montréal

Paisiblement, le 29 juillet 2022, à Saint-Jean sur Richelieu, est décédée à l'age de 93 ans, Mme Micheline Bachtold Archambault, tendre épouse de feu Louis-Jules Archambault.

La famille recevra les condoléances le vendredi 19 août 2022 à 10 h et la cérémonie suivra à 11 h, au CENTRE FUNÉRAIRE CÔTE-DES-NEIGES, 4525, CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES, MONTRÉAL (Québec) H3V 1E7.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Hélène (Gaétan), Chrystine (Sidney), Richard (Sandra), Catherine (Robert), et Julie; ses petits-enfants : Geneviève (Jean-François), Alexandre (Andréanne), Christof (Mélanie), Vincent (Marie-Pier), Evelyn (Michaël), Matthew (Audrey-Anne), Nicolas, Béatrice, Jean-Thomas, Jules; ses arrière-petits-enfants : Noémie, Ludovic, Florence May et Léo Ming. Elle laisse aussi dans le deuil plusieurs parents et amis.

En mémoire de Micheline, des dons à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés.



Avis de décès

Thérèse Rivard St-Pierre (1953-2022)

À l'I.U.C.P.Q. (Hôpital Laval), le 30 juillet 2022, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Thérèse Rivard, épouse de M. Jean-Marc St-Pierre. Fille de feu M. Roch Rivard et de feu Mme Irène Vézin, elle demeurait à Lévis, secteur Saint-Romuald.

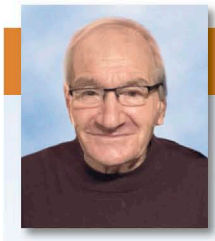
Sa présence restera marquée dans le cœur de son époux; ses enfants : Antoine St-Pierre (Marie Pier Lévesque) et Roxane St-Pierre (Dave Cutnam); ses petits-enfants : Romy et Camille St-Pierre et Rocwell Cutnam. Elle laisse dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs : Mère Marie St-Pierre (Trappistines), Denis St-Pierre (Micheline Carrier), Gilles St-Pierre (Claire Wagner), Bernard St-Pierre (Nicole Paradis) et Aline St-Pierre; ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

De sincères remerciements sont adressés à toute l'équipe de l'unité des soins intensifs de cardiologie de l'I.U.C.P.Q.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec.

Elle a été confiée au

Groupe Garneau Thanatologue
418 839-8823
www.groupegarneau.com
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec



Avis de décès

Réal Alexandre (1940-2022)

Saint-Roch-des-Aulnaies

Au CHSLD de Saint-Jean-Port-Joli, le 9 août 2022, entouré de l'amour de sa famille, est décédé à l'âge de 81 ans et 10 mois, M. Réal Alexandre époux de feu Mme Diane Lizotte. Il était le fils de feu M. David Alexandre et de feu Mme Cécile Martin. Il demeurait à Saint-Roch-des-Aulnaies, L'Islet.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, en l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies, 974, Route de la Seigneurie, Saint-Roch-des-Aulnaies, le vendredi 19 août de 19 h à 21 h et le samedi 20 août 2022 de 9 h à 11 h et de là, suivra l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Pascale Caron), Patrick (Mélissa Hayfield), Ariane (Daniel Laplante); ses petits-enfants: Thomas, Samuel et Rémi. Il était le frère de : feu Lucien, feu Robert (Barbara Tupper), feu Jeannine (Georges Thomassin), feu Raymond (Simone Harton), feu Simone (feu Léonce Gagnon), feu Marc (Marie Bernier), feu Gilles (feu Diane Pressault), Hélène, feu Thérèse, Lise (Gilles Lamontagne), feu Marguerite, Madeleine, feu Charles, Richard; et de la famille Lizotte il était le beau-frère de : feu Aurèle, Claudette (feu Jean-Yves St-Jean), Roger (Ghislaine Lizotte), Réal (Liette Lizotte), feu Rodolphe, Serge (Lorraine Beaulieu), Gaétane (Pierre Milliard), Nicole (Jean-Rémy Ouellet), Ginette, Réjeanne (Normand Dussault), feu Michel. Sont aussi affectés par son départ ses neveux, ses nièces, ses cousins, ses cousines, ses autres parents et amis.

La famille remercie sincèrement les membres du personnel du CHSLD de Saint-Jean-Port-Joli pour leur générosité, leur dévouement et l'excellence des soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des services de santé de la MRC de L'Islet. Des formulaires seront disponibles à l'église.

Direction funéraire :

Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Messe anniversaire

Louis-Alfred Chenard

« Cher papa, grand-papa et arrière-grand-papa, nous avons pris conscience que tu nous as laissé le plus bel héritage : l'esprit de famille et une foi profonde. »

Pour t'en remercier, une messe-anniversaire sera célébrée le dimanche 21 août 2022 à 9 h 30, en l'église de Saint-Gabriel-Lalemant.

Merci à nos parents et amis qui se joindront à nous.

Ton épouse Rose-Alice; nos enfants : Louise (Sylvain), Céline (Guy), Pascal (Isabelle); nos petits-enfants : Monika (Matthieu), Karel (Emmanuel), Guillaume (Emilie), Jonathan (Jany), Keven, Laury; nos arrière-petits-enfants : Jordan et Angélica.

Nécrologie



Avis de décès

Jean-Guy Pellerin (1954-2022)

Saint-Jean-Port-Joli

À La Maison d'Hélène de Montmagny, le 3 août 2022, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Jean-Guy Pellerin, ami de cœur de Mme Jacqueline Gamache. Fils de feu Mme Marie-Ange Fournier et de feu M. Érasme Pellerin, il demeurait à Saint-Jean-Port-Joli.

Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire De la Durantaye & Fils, 4, ch. Du Roy Ouest, Saint-Jean-Port-Joli, le samedi jour de la célébration de 9 h à 11 h 15. Un moment de recueillement en sa mémoire aura lieu, dans l'intimité des membres de sa famille et ses proches, le samedi 20 août 2022 à 11 h 30, à la résidence funéraire.

Outre sa compagne, il laisse dans le deuil ses enfants : Olivier (Marta Rebolledo de la Calle), Samuel (Marie-Pier Bouchard) et Mathieu Pellerin ; leur mère Marielle Bélanger ; sa petite-fille Alexa Pellerin. Il était le frère et le beau-frère de : Aline (Robert Bourgelas), Jean-Claude (Odette Fortin), Armand, Gérard (Suzanne Deschênes), René, André (Lise Thériault), Louise (feu Richard Fortin), Réjean (Jocelyne Lévesque), Sylvain (Lyne Deschênes), Lorraine (Robin Gagnon). De la famille Gamache, il était également le beau-frère de : Ginette (Gilles Beaupré), Gisèle (Denis Fontaine), Yvon (Danielle St-Pierre), Gilles (Georgette Pelletier), Claude (Michelle Leblanc). Sont aussi affectés par son départ ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis.

De sincères remerciements sont adressés à son médecin Dre Annie Mercier, à l'ensemble du personnel de l'Hôpital de Montmagny ainsi qu'à celui de La Maison d'Hélène, pour la qualité de leurs soins, leur soutien et leur accompagnement.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à La Maison d'Hélène, 350, avenue St-David, Montmagny (Québec) G5V 4P9. https://www.jedonneenligne.org/maisonhelene/DIMMAISON/

La direction des funérailles a été confiée à la

Maison funéraire De la Durantaye et Fils inc.

Cap-Saint-Ignace, L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Pamphile

Pour renseignements ou messages de condoléances : 418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, télécopieur : 418 246-5115, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca. Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Remerciements de sympathie

Paul-Émile St-Hilaire (1935-2022)

Les membres de la famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de Paul-Émile Saint-Hilaire survenu le 28 juin 2022, soit par des offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, dons, visites au salon ou assistance aux funérailles.

Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Ses trois sœurs : Monique, Bibiane et Laurette.



Remerciements de sympathie

Fabienne St-Onge (1940-2022)

Vous avez partagé notre deuil, nos émotions et nos peines, par des paroles encourageantes, une union de prières et de pensées, lors du décès de Mme Fabienne St-Onge, survenu le 17 juin 2022. Vous nous avez fait parvenir des cartes de sympathie, des fleurs, des offrandes de messes, des dons, un message, un coup de fil. Vous lui avez rendu une dernière visite à l'église.

Nous vous en sommes très reconnaissants et tenons à vous remercier pour chacun de ces gestes d'amitié et de générosité. Merci de tout cœur !

Ses enfants : Pierre, Louise, Simon et les membres de leur famille.



Remerciements de sympathie

Jean-Marie Tardif (1954-2022)

« Il est de ces événements qu'on ne voudrait jamais voir survenir. Il est de ces êtres qu'on ne voudrait jamais voir partir. La vie en décide autrement et les mots sont trop pauvres pour tout exprimer. »

Nous vous remercions sincèrement pour votre présence, vos offrandes, vos prières, tous vos témoignages de sympathie, lors du décès de M. Jean-Marie Tardif, survenu le 8 juillet 2022.

Soyez assurés que ces marques d'affection seront gravées pour longtemps dans notre mémoire.

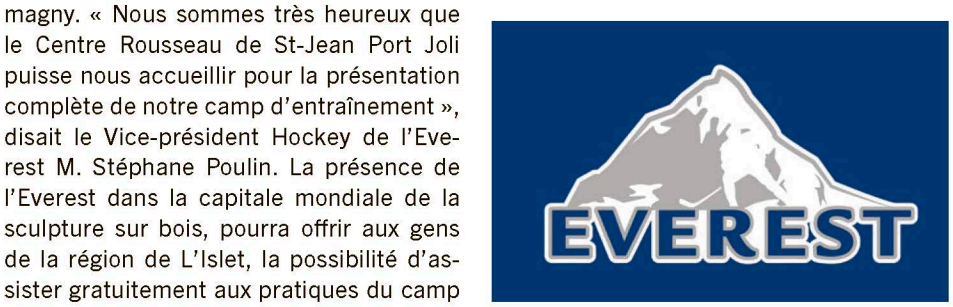
Ses enfants : David, Karen (Dale) ; son amie de cœur Johanne ; sa mère Marie-Marthe ; ses frères et sœurs ainsi que les membres de leur famille.



L'Everest débutera sa 5e saison à Saint-Jean-Port-Joli

L'Everest de la Côte-du-Sud entamera sa 5e saison au sein de la LHJAAAQ, le 22 août prochain au Centre Rousseau de St-Jean Port-Joli. L'Everest tiendra la totalité de son camp d'entraînement à Saint-Jean Port-Joli en raison d'un bris d'une pièce majeure du système de réfrigération de la glace à l'aréna de Montmagny. « Nous sommes très heureux que le Centre Rousseau de St-Jean Port Joli puisse nous accueillir pour la présentation complète de notre camp d'entraînement », disait le Vice-président Hockey de l'Everest M. Stéphane Poulin. La présence de l'Everest dans la capitale mondiale de la sculpture sur bois, pourra offrir aux gens de la région de L'Islet, la possibilité d'assister gratuitement aux pratiques du camp d'entraînement. Ils pourront également voir l'équipe junior AAA de la Côte-du-Sud à deux reprises, lors des matchs de la présaison qui seront tenus au Centre Rousseau. Consulter le site de l'équipe pour les détails.

Source : L'Everest





CHRONIQUE

Accompagner et coacher autrement

Annie Lavoie, conseillère en pédagogie sportive chez Savoir-Être sportif.

SAVOIRETRESPORTIF.COM

Conjuguer sport et plaisir, pas toujours facile

Plusieurs parents-coachs auront été témoins dans leur vie des dommages collatéraux de l'anxiété de performance vécus sur des terrains, des tatamis, des planchers de danse, des patinoires, etc.

Des exemples? La perte de contrôle, les gestes impulsifs, le dénigrement face à soi, le découragement démesuré, l'hypersensibilité, l'attitude négative, etc. Intense n'est-ce pas? Ces sportifs n'ont parfois pas atteint l'âge de raison que déjà, leur plaisir de jouer est altéré par le stress et la pression.

Serait-ce parce que nos sportifs entendent beaucoup de conseils, mais n'ont, qu'au final, que peu d'outils? Et quel est notre rôle ou notre impact comme parent-coach face à cette situation?

Quelques pistes pour mieux les accompagner



Photo : Kenny Eliason on Unsplash

Humaniser ses interventions comme parent-coach, c'est aussi être un peu philosophe et amener nos sportifs à réfléchir sur leurs actions et leurs pensées. Cela veut aussi dire de les amener à se connaître assez pour non seulement développer une attitude positive envers eux et les autres, mais aussi les responsabiliser face à leurs actions et leurs choix. C'est leur faire assez confiance pour les laisser se questionner eux-mêmes, apporter la question plutôt qu'imposer la réponse. Comme le fait un humain, en fonction de son âge et de la maturité de son cerveau.

C'est ce qu'on gagne à faire avec tous les sportifs. Les traiter en humain, selon le stade où ils sont. D'où l'importance de faire appel à l'intelligence émotionnelle puisque l'indulgence envers soi, envers les autres, est une clé pour conserver le plaisir de jouer.

Comme intervenant, on peut les responsabiliser face à la défaite ou la contre-performance. Notamment en leur rappelant leurs forces et le fait que le résultat final ne les définit pas comme personne. Leur rappeler leurs forces c'est leur faire dire, écrire et vivre. C'est aussi nous entendre leur répéter et ainsi les aider à créer une identité positive d'eux-mêmes et les aider à prendre conscience, par exemple, que le plaisir peut (doit) aussi être présent dans la défaite.

Apprenons tôt à nos sportifs à être fiers d'eux et à se le dire, à se souvenir des moments où ils ont grandi comme sportif, pour que leur cerveau fasse une association positive entre le sport et le respect qu'ils ont d'eux-mêmes en tant que sportif. C'est en générant ces automatismes qu'on aidera nos petits et grands sportifs à assumer leurs décisions et à conserver leur amour du sport plutôt que d'être entraînés dans le cycle de l'anxiété de performance et la peur de faire les mauvais choix.

Plusieurs entraineurs et sportifs vous le diront. Quand on se connecte à la raison pour laquelle on pratique un sport, on parvient à retrouver notre plaisir de jouer.

Se rappeler pourquoi on joue, pourquoi c'est important pour nous et s'autoriser à faire des erreurs est ce qui compte. Rappelez ceci à vos sportifs, vous verrez, cela portera fruit!

33-22

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2022-2023

(artides 278 et 397 de la *Loi sur l'instruction publique)*

Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que le conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup examinera et adoptera le budget 2022-2023 du centre de services scolaire à l'occasion de sa séance ordinaire qui aura lieu le 30 août 2022, à 19 h 30, à la salle Kamouraska du Centre de services de Rivière-du-Loup, situé au 464, rue Lafontaine, à Rivière-du-Loup.

Donné à Rivière-du-Loup, ce 9 août 2022.

Geneviève Soucy,
Secrétaire générale

Québec

6003H3322

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(Avis dans le journal : C.c.Q., art. 795)

Prenez avis que M. Raymond PARADIS, en son vivant domicilié à la Résidence Pierrette-Ouellet, à Mont-Carmel (Québec), est décédé le 11 décembre 2021 et que l'inventaire des biens de sa succession a été dressé conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 327, rue Principale, à Saint-Pamphile (Québec) G0R 3X0.

Donné à Saint Pamphile, ce 1er août 2022.

Éric Paradis, liquidateur successoral

9997P3322



La Pocatière

0343P3322

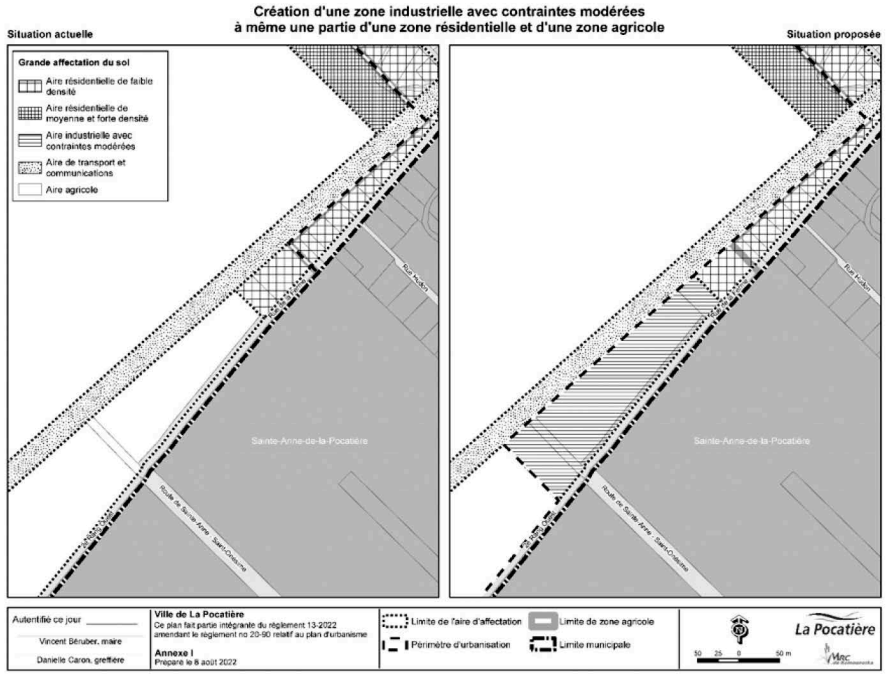
AVIS

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 13-2022

AVIS est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville de La Pocatière, de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 8 août 2022, le conseil municipal a adopté le projet de règlement de concordance numéro 13-2022, ayant pour objet de modifier le plan « Les grandes affectations du sol et les densités d'occupation » du règlement numéro 20-90 relatif au plan d'urbanisme.
2. Conformément aux dispositions de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique de consultation sera tenue lors de la séance ordinaire du conseil municipal du lundi **12 septembre 2022, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 412, 9e Rue, à La Pocatière.
3. L'objet de cette assemblée est de consulter les contribuables sur l'objet du règlement de concordance numéro 13-2022, soit l'agrandissement du périmètre urbain dans le secteur situé au nord-ouest de la rue de la Ferme, de biais avec l'emplacement du Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ), et la création d'une zone industrielle avec contraintes modérées.
4. La zone visée par cette modification au règlement de zonage est illustrée au plan ci-après, lequel affiche la situation actuelle et celle proposée.

Création d'une zone industrielle avec contraintes modérées à même une partie d'une zone résidentielle et d'une zone agricole



5. Lors de l'assemblée publique de consultation, le président d'assemblée expliquera l'objet du règlement de concordance numéro 13-2022 et le conseil entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
6. Le projet de règlement de concordance numéro 13-2022 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, au 412, 9e Rue, à La Pocatière, sur les heures d'ouverture du bureau municipal, ainsi que sur le site Internet de la Ville par l'hyperlien joint au présent avis.

Donné à La Pocatière, le 12 août 2022.

Danielle Caron, OMA
Greffière

La Pocatière

0343P3322_3

AVIS

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 15-2022

AVIS est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville de La Pocatière, de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 8 août 2022, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 15-2022, ayant pour objet de modifier le plan de zonage et le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'agrandir la zone Rd17 à même la zone Ra26 de façon à y inclure le lot 4 094 266.
2. Conformément aux dispositions de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique de consultation sera tenue lors de la séance ordinaire du conseil municipal du lundi **12 septembre 2022, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 412, 9e Rue, à La Pocatière.
3. L'objet de cette assemblée est de consulter les contribuables sur la disposition du projet de règlement numéro 15-2022, soit l'agrandissement d'une zone résidentielle Rd à même une zone résidentielle Ra, de manière à y inclure le terrain où était érigée la maison identifiée sous les numéros 900 et 902, 5e rue Rouleau.
4. Les zones visées par cette modification du plan et du règlement de zonage sont les zones Rd17 et Ra26. Ces zones sont contenues à l'intérieur du quadrilatère formé par la 9e avenue Proulx au nord-ouest, la 7e rue Sirois au nord-est, la 10e avenue Potvin au sud-est, et la 4e rue Dionne au sud-ouest.
5. Lors de l'assemblée publique de consultation, le président d'assemblée expliquera l'objet du projet de règlement numéro 15-2022 et le conseil entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
6. Le projet de règlement numéro 15-2022 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
7. L'illustration des zones concernées et le projet de règlement numéro 15-2022 sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, au 412, 9e Rue, à La Pocatière, sur les heures d'ouverture du bureau municipal, ainsi que sur le site Internet de la Ville par l'hyperlien joint au présent avis.

Donné à La Pocatière, le 12 août 2022.

Danielle Caron, OMA
Greffière

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA
122-A, rue Principale, Saint-André-de-Kamouraska

0327H3322

AVIS PUBLIC

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement de zonage

1. Que lors de la séance tenue le 2 août 2022 dernier, le conseil de la municipalité a adopté le PREMIER projet de « **règlement numéro 240 visant à modifier le règlement de zonage numéro 45 de la municipalité afin d'encadrer les résidences de tourisme et les établissements de résidence principale sur le territoire de la municipalité** ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu **le 30 août 2022, à 18 h 30**, à la salle du conseil sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire, soit les suivantes :
   - Permettre un maximum **d'une (1) résidence principale dans la zone Mi2**;
   - Permettre un maximum **d'un (1) établissement de résidence principale et d'une (1) résidence de tourisme dans la zone MI3**;
   - Permettre un maximum **d'un (1) établissement de résidence principale et d'une (1) de tourisme dans l'ensemble formé des zones Mi4, Mi5 et Mi6**;
   - Interdire les résidences de tourisme dans les autres zones de la municipalité (à l'exception des résidences bénéficiant de droits acquis);
   - Interdire les établissements de résidence principale dans les autres zones de la municipalité (à l'exception des établissements bénéficiant de droits acquis).
4. Que le projet de règlement vise à encadrer les résidences de tourisme et les établissements de résidence principale sur tout le territoire de la municipalité. L'illustration des zones concernées peut être consultée au bureau de la municipalité.
5. Que le projet de règlement et l'illustration des zones concernées peuvent être consultés au bureau de la municipalité situé au 122A, rue Principale, à Saint-André-de-Kamouraska, durant les heures régulières d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la municipalité : http://www.standredekamouraska.ca/municipalite/reglements-municipaux

DONNÉ À SAINT-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA, CE 3e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2022.

Nathalie Blais, directrice générale et greffière-trésorière

Trois citoyens de Saint-Pamphile reçoivent la médaille du Lieutenant-gouverneur

Trois citoyens de Saint-Pamphile ont reçu récemment la médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés. Il s'agit de Mme Laetitia Leclerc et MM. Jean-Yves Thiboutot et Réjean Lehoux. Enseignante durant 33 ans, Mme Leclerc a toujours été impliquée au sein de diverses organisations communautaires de Saint-Pamphile, mais plus précisément le Centre culturel Godend'Ar, dont elle a participé à sa création il y a de ça quelques années. M. Thiboutot s'est quant à lui démarqué à titre de bénévole au sein de différents organismes ayant à cœur le développement social de la communauté, se distinguant, entre autres, au chapitre du financement de ceux-ci. Enfin, Réjean Lehoux, qualifié d'homme de cœur et de visionnaire, est un entrepreneur du milieu de la restauration qui a longtemps soutenu les causes sportives de Saint-Pamphile, en plus d'agir depuis plus de 20 ans comme administrateur et agent de sentiers pour le Club de VTT Les Défricheurs de L'Islet-Sud. (M.P)



De gauche à droite : Laetitia Leclerc, Jean-Yves Thiboutot et Réjean Lehoux.

0343P3322_2

La Pocatière

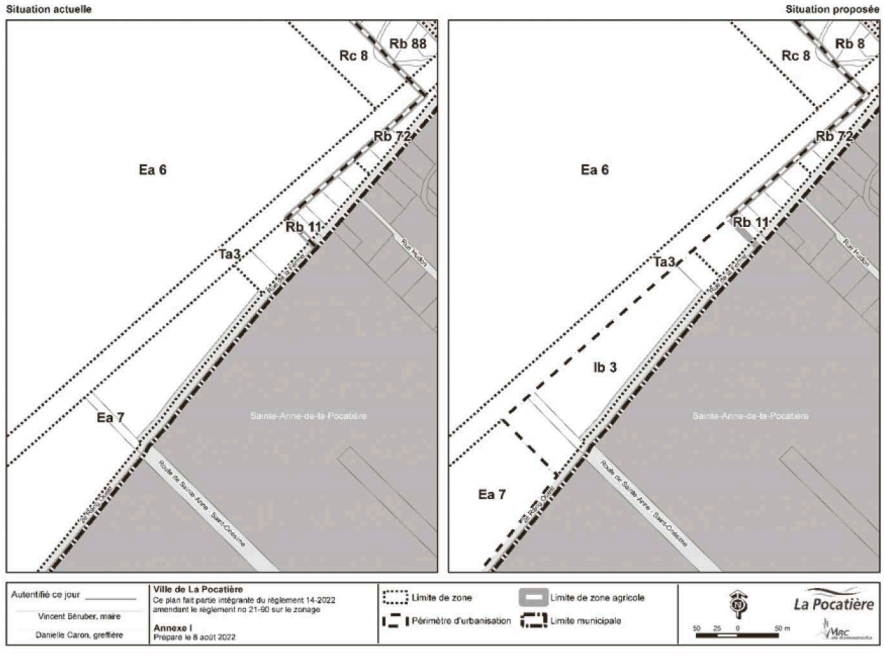
AVIS

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 14-2022

AVIS est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville de La Pocatière, de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 8 août 2022, le conseil municipal a adopté le projet de règlement de concordance numéro 14-2022, ayant pour objet de modifier le plan de zonage et le règlement de zonage numéro 21-90 afin, notamment, d'agrandir le périmètre urbain dans le secteur du CDBQ et de créer, dans le même secteur, la zone industrielle Ib3 dédiée aux activités de transformation bioalimentaire et aux activités de recherche et de développement reliées au domaine bioalimentaire.
2. Conformément aux dispositions de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique de consultation sera tenue lors de la séance ordinaire du conseil municipal du lundi **12 septembre 2022, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 412, 9e Rue, à La Pocatière.
3. L'objet de cette assemblée est de consulter les contribuables sur les objectifs du règlement de concordance numéro 14-2022, soit l'agrandissement du périmètre urbain dans le secteur du CDBQ et la création de la zone Ib3 dédiée aux activités industrielles reliées au domaine bioalimentaire.
4. Les modifications effectuées au plan de zonage sont illustrées au plan ci-après.

Création de la zone Ib 3 à même une partie des zones Rb 11 et Ea 7



5. Lors de l'assemblée publique de consultation, le président d'assemblée expliquera l'objet du projet de règlement de concordance numéro 14-2022 et le conseil entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
6. Le projet de règlement de concordance numéro 14-2022 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, au 412, 9e Rue, à La Pocatière, sur les heures d'ouverture du bureau municipal, ainsi que sur le site Internet de la Ville par l'hyperlien joint au présent avis.

Donné à La Pocatière, le 12 août 2022.

Danielle Caron, OMA
Greffière



7608P3322

* Voir les détails chez

RINFRET Volkswagen

LÉVIS, 6101, rue des Moissons
418 833-2133
www.rinfretvw.ca

* Inventaire limité en raison de problématiques affectant la chaîne d'approvisionnement mondiale. Veuillez consulter votre concessionnaire afin d'obtenir les informations actualisées concernant l'inventaire. Une commande du concessionnaire peut être nécessaire pour certains modèles.

Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange du concessionnaire peut être nécessaire. L'offre prend fin le 31 août 2022 et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Des conditions s'appliquent. Visitez offresvw.ca ou contactez votre concessionnaire Volkswagen pour connaître les détails. « Volkswagen », le logo Volkswagen et tous les noms de modèles sont des marques enregistrées de Volkswagen AG, utilisées sous licence. © Volkswagen Canada 2022.

BLOC-NOTES

APHK

Saint-Pascal

AVIS DE RECHERCHE. Comme la majorité de nos articles sont fabriqués à partir de matériaux recyclés, nous sommes présentement à la recherche des matériaux suivants : pots Mason, tissu en coton, jeans de couleur, fermetures-éclair, petits boutons de couleur, poignées d'armoires et crochets, retailles de bois franc. Si vous avez d'autres matériaux à nous proposer ou pour information, veuillez communiquer avec Marie, du lundi au jeudi, au 418 492-7149, poste 2004.

CAFÉ. Vous voulez organiser une rencontre entre amis pour une jasette ou une réunion dans un environnement agréable et convivial, tout en sirotant un p'tit café ? C'est possible! Communiquez avec nous pour plus d'information veuillez communiquer avec nous au 418 492-7149.

CARTE DE MEMBRE. Il est maintenant possible d'adhérer ou de renouveler votre carte sur le site de l'APHK : aphke.org/boutique. Votre adhésion est importante pour nous et merci de nous soutenir en ces temps plus difficiles. Le coût est de 10 $ par an. Vous avez plus de questions ou rencontrez un problème sur le site? Contactez l'assistance technique à : support@aphke.org

ARC-EN-CIEL DU CŒUR DU KAMOURASKA

La Pocatière

«La session d'automne de l'Arc-en-ciel du cœur du Kamouraska débutera le mardi 6 septembre 2022. Les inscriptions se feront les 23 et 24 août, de 9h à 11h et de 13h à 15h, au 212-B, 4e avenue Painchaud, La Pocatière. Toute personne satisfaisant les critères d'adhésion à un programme de réadaptation ou de prévention, peut s'inscrire. Pour information, communiquez avec Isabelle Dionne au 418 856-7000 poste 7287 ou par courriel arcencielducoeurdukamouraska@hotmail.com

BINGOS RIVIÈRE-OUELLE

Voici notre calendrier pour le mois d'août : Samedi 20 août 2022. Samedi 27 août 2022. Heure : 19h30. Lieu : Salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle, 111, rue de l'Église, Rivière-Ouelle, G0L 2C0. Chaque soirée, 2300$ seront distribués en prix.

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE

BINGO. Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invitent à un BINGO qui se tiendra LE Mercredi, le 28 septembre 2022 à 19h30, à la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Ouverture des portes à 18h30.

SOUPER DANSANT ET CARTES. Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invitent à un souper dansant et une activité de cartes, le dimanche 25 septembre 2022 à compter de 14h, à la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Les NON-MEMBRES UNIQUEMENT doivent réserver leur place pour le souper, avant le mercredi 21 septembre 2022, en communiquant avec : Marie-France Guay (418) 359-2837 ou Lucienne Desrosiers (418) 359-2888. Le coût est de 18,00 $ pour les membres et de 20,00 $ pour les non-membres. Des cartes de membres seront en vente sur place.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

La Pocatière

Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 18h30 à 20h30, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

Rivière-du-Loup

Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

Un sixième tournoi «CHAREST & RIVARD *ALL IN*»

Deux familles de Saint-Pascal ont poursuivi avec une 6e édition de leur tournoi de golf «CHAREST & RIVARD *ALL IN*» dont les profits ont été remis à la Maison de la Famille du Kamouraska.

Le 13 août dernier, les représentants des familles Charest et Rivard ont remis à madame Cydia Beaulieu, directrice générale de la Maison de la Famille du Kamouraska, l'argent amassé pour un montant de 7400$ représentant les profits réalisés lors du tournoi de golf, tenu le jour même à Saint-Pacôme.

Le tournoi réunissait 76 golfeuses et golfeurs. L'événement a pu dégager un profit de cette nature grâce à la participation de nombreux commanditaires, notamment Construction Marcel Charest inc.

Source : Daniel Rivard



AUTOMOBILES CHRISTIAN DIONNE

110, route 230 Est, Saint-Philippe

418 863-3972

www.autochristiandionne.com



6804P3322

2013 FORD F-150 XLT 4X4

3.5 L, 6 cyl., air climatisé, roues alliage, 4 portes, tout équipé. **Seul. 153 226 km** C09-1267 — **19 995$**

2012 DODGE RAM 1500 OUTDOORSMAN 4X4

4 portes, 5.7 L, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. **Seul. 142 433 km** C09-1275 — **19 995$**

2013 FORD F-150 XLT 4X4

5 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. **Seul. 148 201 km** C09-1272 — **18 995$**

2014 DODGE RAM 1500 4X4

4 portes, automatique, 5.7 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. **191 773 km** C09-1276 — **18 995$**

2002 FORD F-150 HARLEY DAVIDSON 4X2

5.4 L, Supercharge, air climatisé, roues alliage,cuir, toit ouvrant, tout équipé. **147 000 km** C09-1251 — **15 995$**

2009 FORD F-150 XLT 4X4

4.6 L, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. **Seul. 142 671 km** C09-1289 — **9 995$**

2007 FORD F-150 XLT 4X4

5.4 L, automatique, air climatisé, roues alliage, 4 portes, tout équipé. **165 772 km** C09-1236 — **10 995$**

2010 DODGE RAM 1500 SPORT 4X4

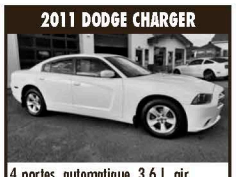
4 portes, automatique, 5.7 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. **226 901 km** C09-1250 — **10 995$**

2008 DODGE DAKOTA SPORT 4X4

Automatique, air climatisé, roues alliage, 4 portes, tout équipé. **Seul. 140 201 km** C09-1250 — **6 995$**

2019 SUBARU IMPREZA TOURING AWD

Automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. **Seul. 21 740 km** C09-1296 — **22 995$**

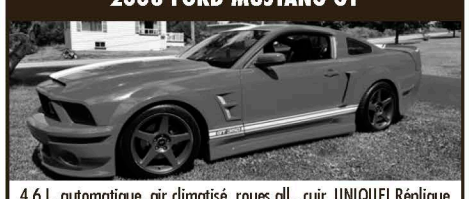
2011 DODGE CHARGER

4 portes, automatique, 3.6 L, air climatisé, roues lliage, tout équipé. **Seul. 126 659 km** C09-1264 — **9 995$**

2008 SMART FOR TWO PASSION

2 portes, auto., air climatisé, roues all., toit panoramique, tout équipé. **Seul. 91 201 km** C09-1297 — **5 995$**

2000 FORD MUSTANG LX CONVERTIBLE

Automatique, 6 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. **166 001 km** C09-1293 — **7 995$**

2008 FORD MUSTANG GT

4.6 L, automatique, air climatisé, roues all., cuir. UNIQUE! Réplique d'une 1967! **Seul. 101 201 km** C09-1291 — **19 995$**

L'organisation du tournoi de golf CHAREST & RIVARD « ALL IN » du 13 août dernier remercie les commanditaires pour leur grande générosité.

A. VOGEL
Auberge De La Pointe
Auto-Place Pneus FM
Banque Nationale
Bétonnière du Golfe inc.
Bistro Côté Est
Bombardier Produits récréatifs
Camille Dumais
Carquest
CarrXpert
Champagne et Paradis galerie d'art
Chocolaterie La fée Gourmande
Clinique dentaire Kamouraska
Club de golf Rivière-du-Loup
Club de golf St-Pacôme
Club de golf Trois-Saumons
Coiffure Dominique
Construction Marcel Charest et fils inc.
Coop Avantis BMR Saint-Pascal
Écobosse Rivière-du-Loup
Érablière Nathalie Lemieux
Excavation Robert Dionne et Fils
Familiprix Saint-Pascal
Fleuriste BeauSite Saint-Pascal
Golf Town
Jean Grenier & Lise Emond
Jean Morneau inc
La Compagnie Normand
La Salopette & L'Aventurier
Le Buro Grill
Les serres de la Rive
Marché l'AMI Sainte-Hélène (Tony Beaulieu)
OZAB boulangerie-café
Peinture M.A. Laplante, Lévis
Pharmacie Brunet La Pocatière
Pharmacie Familiprix La Pocatière
Pharmacie Uniprix La Pocatière
Plomberie KRTB
Poissonnerie Lauzier
Provigo Saint-Pascal (Gabriel Landry)
RDL Télécom
Restaurant de la Montagne
Restaurant Le Montego
Restaurant Mikes
Resto Pub Le Saint-Pascal
Richard Langlais (Prelco)
Salon Brigitte Soucy
Services de pneus Marcel
Sports Experts La Pocatière
Tabagie Lunik
Toiture C.V. Dionne
Transport Ronado

0053H3222

Un Père Zim rayonnant de talents

Le soleil est revenu juste à temps pour accueillir les festivaliers pour la 44e édition du festival du Père Zim de Sainte-Louise, du 12 au 14 août dernier. Les talents ont rayonné tout au long de la fin de semaine, entre autres, lors de la soirée-cabaret du vendredi soir qui s'est terminée sur une initiation au «set carré». Les musiciens étaient également nombreux pour le gala de musique traditionnelle canadienne rendant la piste de danse un incontournable. Si la soirée Desjardins du samedi soir fut moins populaire que souhaité par le comité organisateur, Joe Robicho a su mettre de l'ambiance en première partie de soirée, les festivaliers ayant dansé sans relâche avec le Père Zim, par la suite, au son de la musique des Chiens De Ruelles. La journée du dimanche a été, sans contredit, la journée la plus achalandée du festival, rassemblant les familles à l'extérieur avec Juan Mercier Bélanger à l'animation musicale. L'atelier de création de bacs à fleurs avec de vieux tiroirs animé par Josée-Ann Ruest de Créations Étincelle fut un atelier fort apprécié.

Source : Festival du Père Zim







LOGEMENTS À LOUER
Vérifiez nos disponibilités :
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, chauffés, éclairés
Situés du 901 au 911, 12e Avenue, La Pocatière
Les Logements Côte du Sud inc.
Marco Gingras, concierge : 418 866-1020
Réal Delagrave, Montmagny : 418 248-7141
Sans frais : 1 877 248-7141
www.logementscotesud.com
4010P1322

GICLEURS PIERRE PLOURDE INC
Votre partenaire de confiance contre les incendies
SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE
98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) G0L 3J0
pplourde@gicleursplourde.com
Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358
CMMTQ Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.Q. : 5594-7923-01
2564H417

Vous cherchez un logement ou un local commercial?
Très beaux logements situés au centre-ville de La Pocatière ou sur la rue du Verger
Logements chauffés et éclairés
Bellema 50 ans GESTION IMMOBILIÈRE
DISPONIBILITÉ : COMPLET
VOUS CHERCHEZ UN TERRAIN?
Terrains à vendre au centre-ville de La Pocatière, avec services, situés au sud de la rivière St-Jean, secteur rue du Cheminot et de la Vigie
Bellema S.E.C.
418 856-2566 (jour)
418 371-0546 (soir) Louise Ouellet
418 598-7765 (soir) Mario Deguire
708, 4e Avenue, bur. 202, La Pocatière
1240P2622

PETITES ANNONCES

ASTROLOGIE

Ana Médium , spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: **450-309-0125**

LOCAL À LOUER

Saint-Pascal. 3000 pieds carrés au premier étage. 4 bureaux fermés et un grand espace. Chauffé, éclairé, déneigé. Au 197, route 230 Ouest. Ancien local de Base 132. (inf)
.....**418-261-6811** (Marco)

Saint-Pascal. Plusieurs unités d'entreposage de 5 X 10, 60$/mois. Aussi, locaux commerciaux de 2500 pieds carrés avec porte de garage et débarcadères, chauffage inclus. Pour infos :
.....**418 333-2589** (Marc) (inf)

LOT À BOIS

Mont-Carmel. À vendre lot à bois. Pour informations appelez **418 551-9359** (24/08)

Recherche terre à bois à acheter. 50 à 100 acres. Pour la chasse à l'orignal. 0 à 6 km de la ligne américaine (St-Omer, St-Pamphile, St-Adalbert, Lac-Frontière) Tél. ou Texto : **418-281-2285** (Inf)

OFFRE D'EMPLOI

On recherche une cuisinière. 3 jours par semaine. 1 fin de semaine sur 2. Salaire à discuter. Appelez au **418 371-1303** (31/08)

Personne seule. Recherche dame de compagnie pour assurer une présence 3 ou 5 nuits par semaine. Si intéressée, appelez au **418 432-3144** (31/08)

OFFRES DE SERVICES

Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél **514-282-2022**
www.sossaaq.com

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le **438-899-7001** pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne . www.lesseductrices.ca

DIVERS À VENDRE

VENTE DE GARAGE. Samedi et dimanche. 10h à 18h. Banc de scie. Souffleuse. Outils. Perceuse 18 forces + 2 batteries. Articles de camping. Lampes décoratives. 142, avenue de la gare, La Pocatière (17/08)

OFFICE D'HABITATION DU KAMOURASKA EST
0075H2722

LOGEMENTS À LOUER à l'Office d'Habitation du Kamouraska Est dans les municipalités de Saint-Pascal, Saint-Philippe-de-Néri et Mont-Carmel.

Pour être admissibles au programme HLM, les personnes intéressées devront avoir déclaré des revenus de 22 000 $ maximum (sauf si seulement des revenus de pension de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti) pour l'année 2021 et le locataire principal devra avoir un minimum de 50 ans.

En contexte de logements vacants, l'Office peut désormais exceptionnellement considérer les demandes de tous les ménages ayant des revenus supérieurs à ceux indiqués ci-dessus.

Toutefois, le montant du loyer demeure calculé à 25 % des revenus 2021. Vous devez également considérer une contribution fixe pour l'électricité, le climatiseur et le stationnement, selon les besoins.

Pour plus d'informations, contactez le 418 492-2877, poste 6, et nous vous ferons parvenir la liste des documents nécessaires pour faire une demande officielle.

ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET
Agence immobilière
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME DE ROYAL LEPAGE


Corinne Fortin 418 863-7202 Courtier agréé
Pascal C. Alain 418 860-5172 Courtier
Jean-Marc Dionne 418 856-5554 Courtier
Aline Ouellet 418 860-6723 Courtier


Geneviève Dionne 418 856-5554 Courtier
Véronique Drapeau 418 894-3375 Courtier
Marie-Claude Lamarre, 418 860-7567 Courtier
Guylaine Chenard, adjointe 418 856-3625

L'équipe par excellence dans le Kamouraska

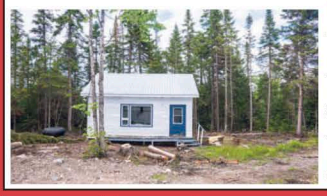
Nouvelle inscription


ST-PASCAL, 421, RUE NOTRE-DAME. Résidence très bien entretenue. 3 c.c, thermopompe, fenestration récente triple verre. Située à quelques pas des écoles et des installations sportives. Secteur recherché. Familiale.
Véronique Drapeau 418 894-3375

Nouvelle inscription


ST-PASCAL, 656, RUE DE LA STATION. Belle centenaire située centre de la ville. Dispose de 5 c.c., 2 s. de bains et 1 s. d'eau. Terrain d'une intimité absolue avec sa terrasse. Espace salle familiale au-dessus du garage.
Véronique Drapeau 418 894-3375

Nouvelle inscription


MONT-CARMEL, ROUTE HOLLIDAY. Amateurs de chasse, de nature, chalet entièrement rénové en 2021 vous assurera tranquillité. 2e petit chalet de 20x20. Système de panneaux solaires inclus. Terrain de 38 acres.
Véronique Drapeau 418 894-3375

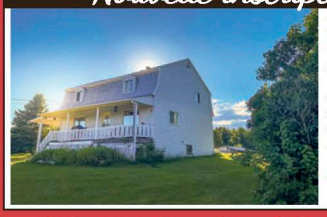
Nouvelle inscription


ST-ATHANASE, 8 172, CHEMIN DES ÉRABLES. Maison de campagne au sommet d'une montagne , 4 c. à c., garage annexé + grange sur terrain boisé de 14 800 m². Potentiel de fermette. Secteur de choix pour le plein air.
Pascal Alain 418 860-5172

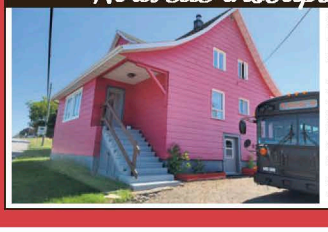
Nouvelle inscription


ST-PASCAL, 616, RUE RICHARD. Résidence de plain-pied avec abri d'auto, entrée asphaltée, comprenant 3 c. à c., 2 salons, 2 s. de bains. Terrain aménagé avec remise. Bien éclairé. Aucun voisin à l'arrière.
Pascal Alain 418 860-5172

Nouvelle inscription


STE-PERPÉTUE, 178, RANG TACHÉ OUEST. Maison de campagne sur un terrain d'une superficie de 53 820 pc. Comprend 5 chambres à coucher et bâtiment secondaire de 22x53.
Véronique Drapeau 418 894-3375
2086P3322

Nouvelle inscription


ST-PASCAL, 692, BOULEVARD HÉBERT. Résidence 1 1/2 étage, comportant 4 chambres à coucher, 2 s.d.b et une salle d'eau au sous-sol. Grand terrain aménagé avec terrasse, piscine et hangar. Bel entretien.
Pascal Alain 418 860-5172

Nouvelle inscription

STE-PERPÉTUE, RANG LAFONTAINE.
Terre à bois d'une superficie de 26 acres, zonée blanc, très beaux secteurs pour les amateurs de chasse. À proximité du sentier de vtt et de motoneige.
Véronique Drapeau 418 894-3375

Suivez-nous sur les médias sociaux :
Facebook, Instagram, Twitter
414, 4e avenue Painchaud, La Pocatière
Tél. : 418 856-3625 • Téléc. : 418 856-1613
Courriel : royallepagekl@royallepage.ca
www.royallepagekl.ca

7238H3322

Proprio Direct
AGENCE IMMOBILIÈRE

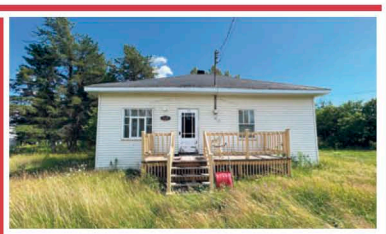


L'Équipe 418 551-2121

410, 4E AVENUE LA POCATIÈRE

VENDU! À PARTIR DE 2%* CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT

VENDU



TOURVILLE – 98, RUE DES MERISIERS

TERRAIN



SAINT-MARC-DU-LAC-LONG – ROUTE 289

VENDU



RIVIÈRE-DU-LOUP – 154, AGNÈS-GIGUÈRE

NOUVEAU

350 000 $



RIVIÈRE-OUELLE – 258, ROUTE 132

NOUVEAU

239 000 $



SAINT-ARSÈNE – 210, CHEMIN DES PIONNIERS

299 000 $



SAINT-PACÔME – 12, RUE CHAMBERLAND

SUDOKU

JEU N° 781

				9			7	
1		3		5				2
			3	4	6			
			5			4		
				2	1			3
2		9	8					
5	6	7						
	3			7		8		5

RÈGLES DU JEU :

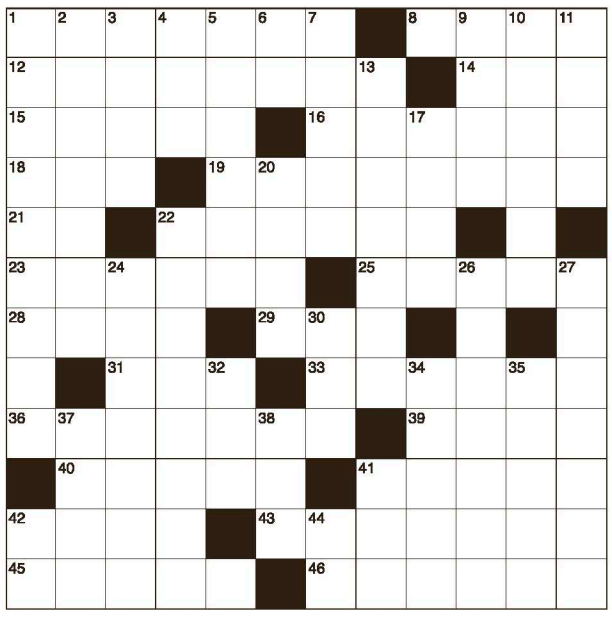
Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

9	3	1	6	2	7	4	8	5
8	2	4	6	1	5	7	3	9
5	6	7	9	8	3	2	1	4
2	4	9	8	3	7	1	5	6
6	7	5	4	2	1	9	8	3
3	1	8	5	6	9	4	2	7
7	8	2	3	4	6	5	9	1
1	9	3	7	5	8	6	4	2
4	5	6	1	9	2	3	7	8

MOTS CROISÉS

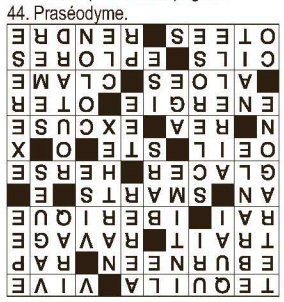


HORIZONTALEMENT

1. Eau-de-vie.
8. Qui a de la vigueur.
12. A l'apparence de l'ivoire.
14. Genre musical.
15. Coup de plume.
16. Effet désastreux.
18. Musique algérienne.
19. Relatif à l'Espagne et au Portugal.
21. 52 semaines.
22. Élégants.
23. Remplir d'effroi.
25. Instrument agricole.
28. La rétine s'y trouve.
29. Abréviation religieuse.
31. Roue à gorge.
33. Justifie.
36. Force physique.
39. Créer un vide.
40. Plante d'Afrique.
41. Hurle.
42. Petits poils.
43. Larmoyants.
45. Enlevées.
46. Donner en retour.

VERTICALEMENT

1. Plante de la Nouvelle-Zélande.
2. Déstabilise.
3. Terre-plein aménagé au bord de l'eau.
4. Canton helvétique.
5. Qui est uniquement privé.
6. Déterminant.
7. Ouvrir une fenêtre.
9. État de l'Asie occidentale.
10. Confus.
11. Flamberge.
13. Vestibule fermé de certaines églises.
17. Cherche à atteindre.
20. Poissons marins.
22. Incapacité à évoluer.
24. Canneberge.
26. Jeune voyageur.
27. Opération pour soustraire.
30. Cheville fixée en terre.
32. Grande période de l'histoire.
34. Partie de l'intestin.
35. Mettre une graine en terre.
37. Sort de la mère.
38. Baie nippone.
41. Ce qui donne accès.
42. Préfixe pour accompagner.
44. Praséodyme.



RÉPONSE DU JEU

PETITES ANNONCES PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard (frais de 1,00 $)
En argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix

1re parution (20 mots)	8,50$
Répétition	7,50$
1re parution encadrée	13,50$
Répétition	12,50$
Mots additionnels	0,25$
Prière (max. 20 mots)	8,50$
Prière longue	17,00$
Prière avec image	22,00$
Avis de décès	75,00$
Remerciements de sympathie	65,00$
Messe anniversaire	65,00$
Retour de photo	1,00$

Heure de tombée : vendredi 16 h 30
Par téléphone - Saint-Pascal :
418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Téléc. : 1 855 492 9706
Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com
Par la poste ou à nos bureaux :
491, av. D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Point de service à La Pocatière:
Singer PFAFF, 502B, 4e Av.

PROMOTION - 20$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses

0993P3322

SAINT-PACÔME
CINÉMA LOUISE
real 3D 100% numérique
Représentation tous les jours à 19 h 30
JUSQU'AU JEUDI 25 AOÛT
PROJECTIONS SPÉCIALES : SAMEDI ET DIMANCHE 14 H



INFORMATION 418 852-2891
www.cinemalouise.com

3592P3322

Le Scénario cinéma
CARREFOUR LAPOCATIÈRE
INFO: 418 856.1319
Soirées-Rabais Mardis & Mercredis 8.00$
★ www.cinemalescenario.com ★



Horaire du vendredi 19 août au jeudi 25 août

LA BÊTE (13+)
Vendredi & Samedi: 20h00
Dimanche: 14h00 / Mardi à Jeudi: 20h00

ARLETTE (G)
Vendredi & Samedi: 19h45
Dimanche: 13h30 / Mardi à Jeudi: 19h45

FUREUR SUR PATTES (G)
Vendredi & Samedi: 19h30
Dimanche: 14h00 / Mardi à Jeudi: 19h30

LE TÉLÉPHONE NOIR (13+VIO./HOR.)
Vendredi & Samedi: 20h00
Dimanche: 13h30 / Mardi à Jeudi: 20h00

POUR LE PLUS GRAND CHOIX

VENEZ CHOISIR LE VOTRE MAINTENANT

RAM
GAGNANT
3 ANNÉES DE SUITE
MOTORTREND CAMION DE L'ANNÉE 2019 2020 2021

LES RAISONS POUR LESQUELLES NOUS AVONS GAGNÉ.

RAPPORT QUALITÉ-PRIX
Garantie limitée du groupe motopropulseur inégalée dans sa catégorie
- 5 ans / 100 000 km (essence);
5 ans / 160 000 km (diésel)
- RAM HEAVY DUTY

SÉCURITÉ
Plus de 100 caractéristiques de sécurité de série et livrables en option
- RAM 1500

PERFORMANCE DES FONCTIONS PRÉVUES
La meilleure puissance de sa catégorie (702 CH) - RAM 1500 TRX

DESIGN ÉVOLUÉ
Le premier centre multimédia à écran tactile de 12 po de sa catégorie
- GAMME RAM

EXCELLENCE EN INGÉNIERIE
La meilleure capacité de remorquage diésel de sa catégorie, livrable en option (jusqu'à 16 828 kg) - RAM HEAVY DUTY

EFFICACITÉ
Groupe motopropulseur hybride léger etorque exclusif dans sa catégorie, livrable en option - RAM 1500

2022 RAM CLASSIC
Jusqu'à **5 000 $*** de rabais
+ 5 000 $ de rabais additionnels pour certains propriétaires
+ 0 % pour 60 mois avec taux de 1,99 %



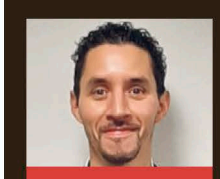
2022 RAM DT
Jusqu'à **2 500 $*** de rabais
+ 4 000 $ de rabais additionnels pour certains propriétaires



2022 JEEP WRANGLER
520 $ /mois*
ou
120 $ /semaine
sur 39 mois avec un comptant de 1 995 $



*Informez-vous auprès de nos conseillers de votre éligibilité. Sujet à l'approbation de crédit.
Les photos sont à titre indicatif seulement. Taxes et préparation en sus.



SÉBASTIEN BILODEAU
Directeur général



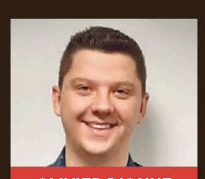
MATHIEU DE CARUFEL
Directeur des ventes



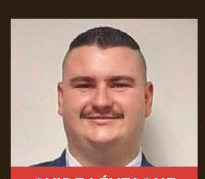
JÉRÔME BOUCHARD
Dir adjoint aux ventes



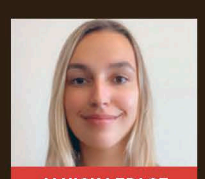
BENOÎT CHOUINARD
Conseiller aux ventes
418 863-7430



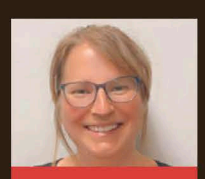
OLIVIER DIONNE
Conseiller aux ventes
418 714-7707



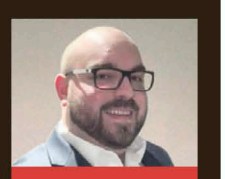
OVIDE LÉVESQUE
Conseiller aux ventes
418 551-2532



JANICK LEPAGE
Conseillère aux ventes
438 855-1434



MARIE-ÈVE DUMONT
Directrice commerciale



SÉBASTIEN GLAZER
Directeur commercial

Service exceptionnel et personnel à votre écoute

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER
La puissance d'un groupe

255, avenue Patry, Saint-Pascal
418 492-3432 • 1 800 363-3432
www.olivierkamouraskachrysler.com

1153063222 0008H3222

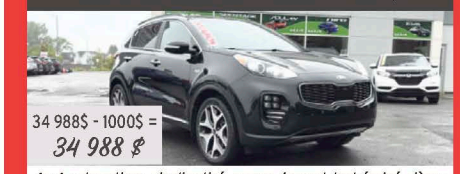
Grand Blitz

Plus de 160

VÉHICULES D'OCCASION EN INVENTAIRE

CERTIFIÉ

KIA SPORTAGE SX TURBO TI 2019



4 x 4, automatique, air climatisé, camera de recul, tout équipé, sièges chauffants, bluetooth, Balance de garantie KIA jusqu'en février 2024 / 100 000 km **72 043 km** | ***Stock A2029A***

2016 KIA OPTIMA SX TURBO



Auto., air clim., groupe électrique, int. en cuir, sièges chauffants, cam. de recul, toit ouvrant. **81 177 km** | ***Stock K2173A***

KIA FORTE EX IVT 2019



Automatique, tout équipé, air climatisé, sièges , rétroviseurs et volant chauffants, camera de recul, bluetooth **36 831 km** | ***Stock K2176A***

2019 KIA SEDONA LX+



Auto., air clim., groupe électrique, sièges avant chauffants, cam. de recul, vitres teintées. Bal. de garantie **66 309 km** | ***Stock A2069***

KIA RIO5 LX 2019



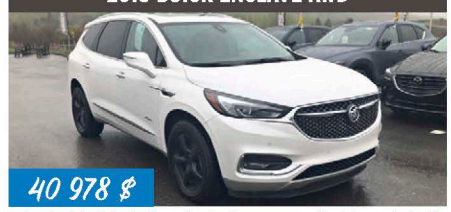
Automatique, tout équipé, air climatisé, sièges chauffants, camera de recul, bluetooth, Garantie originale du manufacturier: 15 août, 2024 ou 100 000 km **56 371 km** | ***Stock A2038***

2020 KIA SORENTO EX+



Auto., V6, air clim., groupe électrique, toit ouvrant, Bluetooth, cam. de recul, rég. de vitesse. Bal. de garantie **84 600 km** | ***Stock A1081***

2018 BUICK ENCLAVE AWD



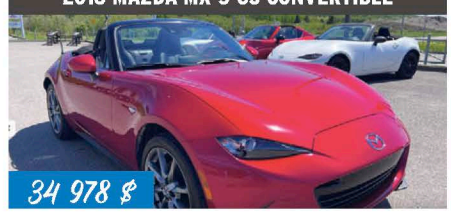
Auto., tout équipé, air clim., rég. de vitesse, groupe électrique, Bluetooth, cam. de recul, mags. **98 752 km** | ***Stock #B2008B***

2016 MAZDA CX-5 GX AWD



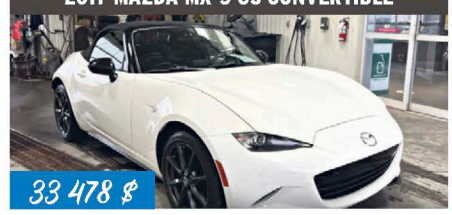
Auto., tout équipé, air clim., rég. de vitesse, vitres teintées, bluetooth. **125 405 km** | ***Stock #M2178A***

2018 MAZDA MX-5 GS CONVERTIBLE



Auto., tout équipé, air clim., cam. de recul, rég. de vitesse, groupe électrique, mags. **57 346 km** | ***Stock #M2139N***

2017 MAZDA MX-5 GS CONVERTIBLE



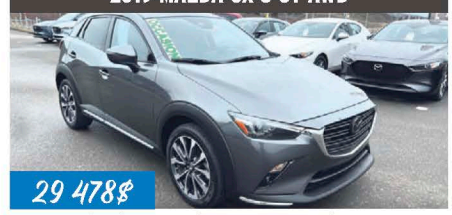
Auto., tout équipé, air clim., rég. de vitesse, groupe électrique, cam. de recul, mags. **50 333 km** | ***Stock #B2029***

2017 FORD ESCAPE SE 1.5 TURBO



Auto., tout équipé, air clim., rég. de vitesse, groupe électrique, cam. de recul. **82 949 km** | ***Stock #M1319C***

2019 MAZDA CX-3 GT AWD



Auto., tout équipé, air clim., rég. de vitesse, groupe électrique, cam. de recul, mags, toit ouvrant. **28 913 km** | ***Stock #M2028A***

CHEVROLET CRUZE LT RS 2019



Automatique, air climatisé, sièges chauffants, camera de recul, Balance de garantie GM jusqu'en mai 2024 / 100 000 km. **47 105 km** | ***Stock A1078B***

2017 HYUNDAI TUCSON LIMITED AWD



Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, toit ouvrant, volant chauffant. **113 592 km** | ***Stock A1082A***

2019 MAZDA 3 GS



Manuelle, air clim., rég. de vitesse, cam. de recul, groupe électrique. **96 527 km** | ***Stock M2146A***

2015 INFINITI QX60 3.5L AWD



Auto., tout équipé, air clim., rég. de vitesse, groupe électrique, cam. de recul, mags, cuir. **152 108 km** | ***Stock #2039A***

AUDI S5 COUPÉ DYNAMIC EDITION 2 PORTES 2017 AWD



Autom., tout équipé, air climatisé, intérieur en cuir, sièges chauffants, toit ouvrant, Bluetooth, camera de recul. **87 277 km** | ***Stock C0003A***

2018 FORD F-150 XLT CABINE DOUBLE 4 X 4



Auto., air clim., Bluetooth, marchepieds, rég. de vitesse, vitres teintées, couvre-boîte. Bal. de garantie **50 389 km** | ***Stock K2141A***

2016 MAZDA MX-5 GT CONVERTIBLE



Manuelle, air clim., rég. de vitesse, cam. de recul, groupe électrique, cuir, mags. **40 100 km** | ***Stock #B2022***

2020 VOLKSWAGEN TIGUAN COMFORTLINE AWD



Auto., tout équipé, air clim., rég. de vitesse, groupe électrique, Bluetooth, cam. de recul, mags. **16 344 km** | ***Stock #M2075A***

2019 NISSAN FRONTIER PRO-4X CABINE DOUBLE 4 X 4



Auto., air clim., groupe électrique, toit ouvrant vitres teintées, cam. de recul, Bluetooth. Bal. de garantie **61 548 km** | ***Stock A2036***

2015 NISSAN SENTRA CVT SR



Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, Bluetooth, toit ouvrant, Bluetooth. **79 509 km** | ***Stock K3007B***

2019 GMC TERRAIN SLE AWD TURBO



Auto., tout équipé, air clim., rég. de vitesse, groupe électrique, Bluetooth, cam. de recul, mags. **74 173 km** | ***Stock #M2079A***

2020 HONDA CR-V AWD



Auto., tout équipé, air clim., rég. de vitesse, groupe électrique, Bluetooth, cam. de recul, mags. **21 593 km** | ***Stock #M2090A***

www.dubekia.com

Dubé Kia

7, Côte Saint-Jacques,
Rivière-du-Loup
418 860-3542
1 888 382-3542

Dubé Kia

4876H3322

www.edmundstonkia.com

Edmundston Kia

454, rue Victoria
Edmundston NB E3V 2K5
506-353-2886

Edmundston Kia

www.dubemazda.com

dubemazda.com
DUBÉ

5, RUE ERNEST-PARADIS,
RIVIÈRE-DU-LOUP
418 862-3382
1 855-417-3823

3670H3322